

prozat

N° 91 LE MAGAZINE DES ARMÉLOIS



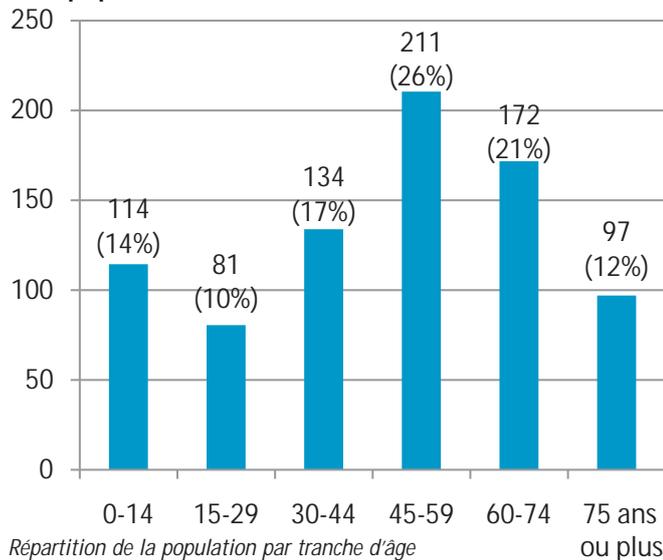
LA SEMAINE DU
Golfe du Morbihan

Avril
2011

SAINT-ARMELE EN CHIFFRES

Prozat a sorti sa calculette et est allé à la pêche aux chiffres. Vous trouverez ci-dessous les résultats issus de plusieurs sources différentes : l'INSEE et divers sites Internet. À savoir que la plupart des données datent de 2007. Bon décryptage !

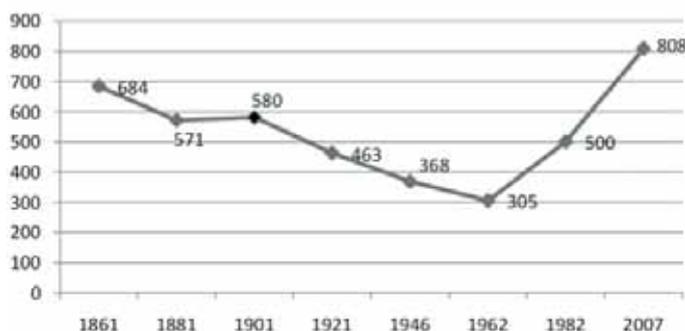
• La population de Saint-Armel :



Drôle de chiffre ! À Saint-Armel, on compte autant d'hommes que de femmes !

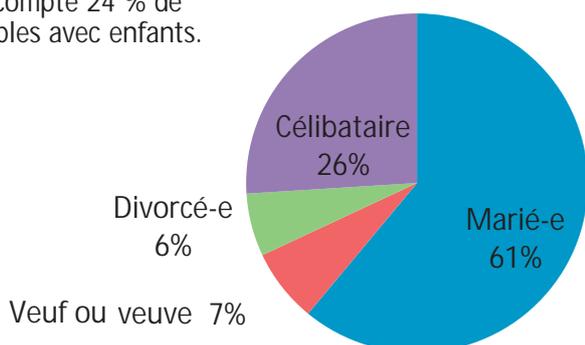
• Nombre d'habitants au fil du temps :

Entre la fin du 19^{ème} siècle et aujourd'hui, le nombre d'habitants n'a augmenté que de 18 %, étonnant non ?



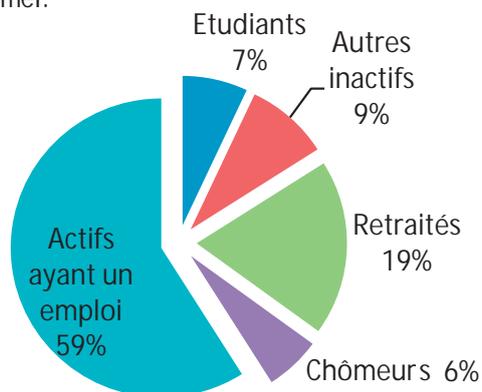
• Situation matrimoniale des Armélois :

On compte 24 % de couples avec enfants.



• Que font les 15 ans et plus ?

49 Armélois soit 16 % des actifs ayant un emploi travaillent à Saint-Armel.



• Le logement à Saint-Armel ?

En 2007, on recensait 633 maisons et 9 appartements sur la commune.

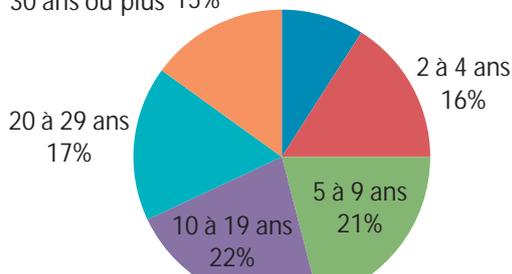
Catégories et types de logements	2007	1999
Résidences principales	365	293
Résidences secondaires	263	235
Logements vacants	14	8
Nombre total de logements	642	536

Evolution du nombre de logements	Nombre
1968	179
1975	257
1982	370
1990	443

• Depuis combien de temps les ménages vivent-ils dans leur logement ?

Parmi les résidences principales, on dénombre 86 % de propriétaires contre 12 % de locataires (en 2007).

30 ans ou plus 15% Moins de 2 ans 9%



• Les revenus moyens

2 850€ est le revenu net moyen d'un ménage armélois par mois	7 179 ^{ème} communes sur 36 717 en revenu par ménage
3 703€ correspond au revenu net moyen d'un ménage actif armélois par mois	2 486 € / mois : Revenu net d'un ménage retraité

J'espère que ces données sur Saint-Armel vous ont permis de vous informer ou de vous amuser !

■ Johan PONDARD

SOMMAIRE

Associations	p. 4 à 10	État civil	p. 16
Agenda	p. 10	La Semaine du Golfe	p. 17 à 18
Un peu d'histoire locale	p. 11	La vie de l'école	p. 19
Histoires d'eaux	p. 12 à 14	Carnet d'adresses	p. 20
Souvenirs d'enfance	p. 15 à 16	Mot du Maire	p. 21
		Conseils municipaux	p. 22
		Le hérisson, conseils pratiques	p. 23

ÉDITO

La nouvelle équipe du Prozat est en place depuis septembre 2008 et 8 numéros du journal ont été distribués dans vos boîtes à lettres depuis cette date. Nous n'avons que très peu d'échos sur ce que pense tout Armélois de son contenu mais les réactions que nous avons pu percevoir, ici et là, dans nos contacts personnels sont toujours positives. Nous faisons en sorte de vous informer le plus précisément possible sur les événements, activités

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

Équipe PROZAT

Président :

Dominique PLAT - Maire

Membres :

France CIER, Gilles DAVIET,
Alain JAMOIS, Michel JOUBIOUX,
Daniel MICHEL, Roland MOUROT,
Véronique PALMER,
Johan PONDARD,
Marie-Claude PÔTEL

Ce numéro de PROZAT a été tiré à 650 exemplaires sur papier recyclé.

Impression :

Mairie de Saint-Armel

Couverture :

Imprimerie : Print Ouest
Crédit photo : Image Plus, Mairie
Saint-Armel, Phovoïr

Mise en page : Image Plus

et habitants armelois, sujets qui suscitent, pense-t-on, votre intérêt. Cependant...

• **Entendez Armeloises et Armelois !** La CIC reprend ainsi les termes employés dans l'édito du Prozat d'octobre 2008 ; nous vous expliquons alors pourquoi nous, membres du comité, participions à la création du magazine des Armelois : « **entrer dans ce comité, c'est mieux connaître Saint Armel, être plus au contact de ses habitants à travers des propositions d'articles dont ils sont les auteurs... à travers les contacts avec les associations** » Eh bien, observez le nom des auteurs des articles que vous lisez : le plus souvent c'est celui d'un membre du comité, exception faite des articles rédigés par les associations. Si

vous n'êtes pas disponibles pour intégrer l'équipe nous vous sollicitons pour écrire vous-mêmes et nous envoyer vos textes indispensables à la diversité du contenu du journal. Adhérents d'associations, observez que, seules, certaines d'entre elles sont fidèles au journal : nous invitons aussi toute association à nous faire parvenir régulièrement des informations sur ses activités.

Nous faisons appel à vous et espérons bien être entendus. Le prochain Prozat doit paraître au mois de Juillet, faites parvenir vos articles et ou avis sur le journal pour le 1^{er} juin à la mairie en spécifiant « pour le Prozat ». Grand merci à vous.

■ La CIC

BON A SAVOIR

Les communes de Sarzeau, Saint-Armel, Le Hézo et la compagnie de transports C.T.M. ont passé une convention depuis quelques années pour assurer un service de car tous les jeudis matins à destination de Sarzeau. Tous les Armélois et Hézoïens qui le désirent peuvent donc bénéficier de ce service pour se rendre au chef-lieu de canton y faire quelques emplettes, aller chez leur docteur, passer à la pharmacie ou bien d'autres choses encore. Ce service s'adresse à tous et permet aux usagers de laisser leur voiture au garage, ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent et en plus, c'est bon pour la planète. Le car démarre du Hézo à 8h45

et passe par Saint-Armel (Place de l'Eglise), Lasné, Saint-Colombier pour un retour vers 11h45 à Saint-Armel.

Alors, n'hésitez plus, profitez au plus vite de ce service qui s'effectue de plus dans un climat convivial.

■ Michel JOUBIOUX



LOISIRS ET CULTURE

L'association Loisirs et Culture poursuit sa mission d'animer Saint-Armel par les diverses activités qu'elle propose et qui évoluent au fil du temps. Il est important de rappeler qu'une seule adhésion suffit pour participer à toutes les activités.

Comme chaque année en Octobre la **danse bretonne a repris ses cours**, 34 adhérents évoluent dans les pas de danse dispensés par notre précieuse Hélène. Nous reprecisons que les cours ont lieu chaque mercredi soir à partir de 20 h pour les débutants et 21 h 15 pour les continuants du 1^{er} et du 2^{eme} niveau. Il faut comprendre que plus le niveau est élevé plus les danses sont difficiles donc, pour les adeptes de la danse bretonne (même s'ils dansent en fest-noz), il faut toujours commencer par le groupe débutants.

Nous vous proposerons certainement le bouquet final de l'année : chaque groupe ainsi que le groupe enfants présentera quelques danses de son répertoire. Et ensuite nous poursuivrons la soirée par un fest-noz. La date du 17 juin a été retenue, dès 20h30, place de la Mairie.

Au niveau du groupe de présentation, nous travaillons une nouvelle chorégraphie qui sera dévoilée à Suscinio, lors de la soirée organisée par



Kendalc'h « TRADANS » le vendredi 8 juillet 2011. (photo tradans de 2010, ci-dessus)

Nous avons des sorties prévues en Juillet et Août, mais cette année la saison démarre de bonne heure car déjà un programme mensuel de prestations est prévu de Mars jusqu'en Octobre 2011.

Le Théâtre, avec André et ses acolytes, a également commencé à répéter sa nouvelle pièce qu'il présentera aux Armellois avant l'été, mais chut ! pour

l'instant le sujet doit être gardé secret.

Pascale, la responsable de la section couture accueille, à leur demande, des couturières en herbe pour expliquer la coupe d'un patron, la réalisation d'un pli, la confection de divers objets, sans oublier la création des tabliers et jupes de nos danseurs en herbe ! Justement, **nos p'tits loups, parlons-en...**



• **Journée Détente de Kendalc'h 56, à Mériadec. Voici un témoignage de p'tit loup :** « Ce matin le réveil a sonné à 7 h 30... Drôle d'idée pour un dimanche matin. Pluvieux de surcroît, qu'importe ! Le pique-nique se prépare, sans oublier quelques bonbons et nous rejoignons Alain, puis Hélène - direction Mériadec... Nous avons rendez vous pour une journée récréative avec 110 enfants de notre âge, venus des 4 coins du Morbihan : Sarzeau, Theix, Lanester, Guéhenno, Moréac, Grandchamp, Pluneret et bien sûr Mériadec. Nous avons rendez-vous avec nos copains rencontrés au Breizilou de décembre dernier à Rennes. Première étape de la journée : la répartition de la troupe dans les différents ateliers. Nous avons à choisir entre les ateliers, le Gourenn, les percussions, la broderie, la dentelle aux fuseaux, la danse africaine et les jeux bretons. Tout était bien préparé car Alain nous avait demandé nos préférences lors d'un précédent cours de danse. Toutes les heures, une nouvelle occupation, histoire de « goûter » à tout, un petit en-cas en milieu de matinée pour reprendre des forces car tous ces ateliers ont monopolisé beaucoup d'attention et d'énergie. Les brodeuses et dentellières en herbe ont eu du mal à se détacher de leurs ouvrages, et y sont même revenues dans le courant de l'après midi entre deux danses.

13 heures, enfin l'heure du pique-nique ! Que c'était bon le casse croûte au jambon, les chips, le jus de fruits, sans oublier les sucreries ! et pour digérer tout ça, en piste ! C'est l'heure de Fest-deiz, avec une scène ouverte, s'il vous plait ! les danses se sont enchaînées, celles que nous connaissions, mais aussi plein d'autres que nous avons découvertes.

Puis ce fut l'heure du vrai goûter ! la table mise au centre de la salle et gar-

nie par Annie, Florence et le cercle de Mériadec s'est parée de mille couleurs, et à tout de suite attiré des tas de menottes... après s'être dépensé autant, qu'elles étaient bonnes les tranches de cakes, les fraises T., les bonbons de toutes les couleurs et le jus de fruit pour faire passer tout ça ! »

Une bonne journée de détente ! Il ne reste plus qu'à prendre date pour l'Emvod des copains sur la scène de Grandchamp le 8 mai prochain. Nous les y applaudirons ! Bien sûr vous pourrez admirer notre savoir faire au fest-noz de la danse bretonne dans le bourg de Saint-Armel le vendredi 17 juin... (photo Mériadec, ci-dessus)

Après les p'tits loups, passons à notre petite dernière...

• La section Culture

Créée lors de l'Assemblée Générale en date du 22 octobre 2010, elle coordonne et anime les activités culturelles de l'association. Le comité de pilotage composé de Gilles THÉPOT, Pascale BERTHE, Pascale PLAT, Jeanine BROGUET et Danièle DRÉAN a choisi la diversité dans le programme des spectacles et animations en tenant compte des possibilités de l'association et d'accueil sur la commune. Ce comité envisage d'organiser des spectacles et animations tout au long de l'année.

Si vous souhaitez en être informés envoyez nous votre adresse mail à l'association :

Loisirsetculturesaintarmel@gmail.fr

Mais d'ores et déjà... Les soirées spectacles vont commencer le 15 avril, salle de la mairie, à 20 h 30 par une soirée conte animée par Jean-Luc BESCOND (contes, légendes d'eau douce et d'eau salée, chansons, voya-

ges...). À ne pas manquer ! 5 € par personne, gratuit pour les enfants accompagnés.

Puis ce sera une soirée chanson avec France Léa, déjà connue des Armellois, qui présentera son nouveau spectacle le 12 mai, salle de la mairie, à 20 h 30. Prix des places, 10 €.

Toutes ces animations et celles à venir vous seront rappelées par la presse et l'affichage.

Depuis quelque temps germe dans la tête de certains membres de Loisirs et Culture l'envie de se pencher sur un projet que nous intitulerons « HISTOIRE et PATRIMOINE de Saint-Armel ». Ce projet ne peut voir le jour qu'avec des membres participants, des personnes intéressées par l'histoire de notre commune. Cela va être un grand travail de recherches. Ce projet est ouvert à tous mais suppose un travail d'équipe et d'organisation. Les travaux de collectage débiteront en Septembre prochain...

Si cela vous intéresse deux N° de téléphone sont à votre disposition :

J. BROGUET au 02 97 26 46 25
ou D. DREAN au 02 97 26 49 38

Le stage d'initiation à l'œnologie du 22 janvier fut fort apprécié, dans une excellente ambiance. Une autre session en septembre nous fera connaître les différents cépages (15 € la séance ; 10 € pour les adhérents à Loisirs et Culture) Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter !

• L'atelier pastel

Il a bien démarré sous l'autorité de Lou Auvray, artiste peintre. Dix personnes suivent assidûment les cours du mardi de 17 h à 19 h. Une exposition de leurs réalisations sera présentée dans



la salle de la mairie à l'occasion de la Semaine du Golfe. Le groupe peut encore s'étoffer, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e). Plus globalement, si vous avez des projets qui vous tiennent à cœur, rejoignez-nous !

Contacts :

Gilles THÉPOT au 02 97 43 92 60

gilles.thepot@wanadoo.fr

Danielle DRÉAN au 02 97 26 49 38

danielle.drean@cegetel.net

• **L'activité randonnée** : Le Conseil d'administration de l'association Loisirs et Culture a fait paraître dans la presse le communiqué suivant.

Communiqué de l'Association Loisirs et Culture :

L'Association Loisirs et Culture de Saint-Armel a appris par voie de presse la création à Saint-Armel d'une association intitulée « Loisirs d'Armel » et regrette la confusion que va engendrer la similitude des noms dans les manifestations à venir. L'association Loisirs et Culture rappelle qu'elle propose à tous les activités suivantes :

- de la couture, en apprentissage ou en perfectionnement
- une section culture avec des animations programmées
- de la danse bretonne en initiation et perfectionnement, le cercle celtique *Flour An Halen* qui anime et valorise la commune
- un atelier danse et culture bretonne pour les enfants
- un atelier peinture pour débutants ou expérimentés
- du théâtre où les volontaires débutants sont acceptés,
- une section randonnée ouverte aux adhérents et non adhérents.

Pour cette dernière activité les sorties vont reprendre, selon un calendrier qui sera diffusé sous peu.

L'activité randonnée et culture démarrée la saison passée a fait l'objet d'un bilan très positif, et l'association Loisirs et Culture a décidé de la maintenir malgré la vocation similaire de la nouvelle association sur Saint-Armel.

Un comité de randonnées a été mis en place au sein de l'association et propose à tous adhérents ou non de se retrouver, deux dimanches matins par mois, dès 9 h, place de la mairie pour du covoiturage. Les sorties feront entre 7 et 9 kms, le retour à Saint-Ar-

mel aura lieu aux environs de 11h30 - 12 heures. **Régulièrement ces randonnées vous seront rappelées par affichage ou presse mais d'ores et déjà, retenir 4 dates :**

- Dimanche 8 mai : sortie sur Brillac
- Dimanche 22 mai : sortie sur Saint Gildas
- Dimanche 12 juin : sortie sur Suscinio
- Dimanche 26 juin : sortie sur Saint Goustan

Elles reprendront dès septembre selon un calendrier que nous ne manquerons pas de vous communiquer en temps utile.

En gestation et qui ne naîtra que si vous êtes volontaires pour en faire partie **une section gymnastique.**

En effet, le « Bien-Être » débarque à Saint-Armel, rien que pour vous ! Timothée (jolie jeune fille de 28 ans habitant Saint-Armel depuis peu), professeur de Fitness depuis trois ans, vous propose de retrouver la ligne de vos 20 ans... en suivant les cours qu'elle dispensera tous les lundis salle Marie le Franc, à partir de 20h30. Ces cours seront adaptés à la demande (stretching, entretien corporel, cardio, cuisses, abdos, fessiers...) et à tout âge.

Renseignements :

n'hésitez pas à contacter, Timothée LEMOINE au 06 08 26 27 75.

■ Association Loisirs et Culture

KAMALHA - 14 MAI : 3^{ÈME} TOUR DU BLED

Pour la troisième année consécutive, Kamalha organise le Tour du Bled, un rallye pédestre pour équipe de 4 personnes. Au programme énigmes, surprises, jeux et bonne humeur. Pour des raisons d'organisation, une pré-inscription est obligatoire et le nombre d'équipes limité à 20.

Inscriptions 30 € par équipe auprès de Yves LE JOUBIUX et Patrice HERVÉ au 06 86 21 97 05 ou 06 24 43 86 09. En soirée, apéro et barbecue.



Carnaval 2011 de Saint-Armel

L'AMICALE LAÏQUE

Carnaval 2011

Comme à l'accoutumée, l'Amicale Laïque de l'école « Gustave Siné » a organisé son carnaval avec un défilé dans les rues du bourg.

Les enfants du cycle 2 et 3 ont construit un dragon plus vrai que nature. Celui-ci était de toutes les couleurs. Cette année, le thème était le nouvel an chinois. La participation d'Armelois lors de cette manifestation était la bienvenue.

Les enfants, les parents ainsi que les enseignants ont défilé derrière le monstre dans les rues du bourg, pour arriver ensuite à la salle communale pour un goûter.

Ce rassemblement permet aux parents de se retrouver et de discuter ensemble.

Cet après-midi fut très réussi et très convivial.

Notre prochaine manifestation sera la kermesse le 25 juin mais auparavant, nous participerons à « la semaine du golfe » avec les autres associations de la commune.

■ *L'équipe de l'Amicale Laïque*

LES ARMÉLODIK

Armelois, Armeloises, la 6^{ème} édition des Armelodik approche. C'est le 11 juin! Le collectif Armelodik a décidé de réitérer le principe de « la fête au village » et de rester dans le bourg toute la journée et le soir inclus. Comme l'année dernière, de nombreuses animations sont au programme : arts de rue, marché d'artisans et créateurs, concerts. Les festivités débiteront dès 15 h avec, comme d'ha-

bitude, une restauration savoureuse sur place (crêpes, galettes, cantine participative, bar à huîtres) ainsi que plusieurs buvettes où vous pourrez vous désaltérer. Comme l'entrée est à prix libre, venez nombreux et nombreuses, grands et petits, faire la fête avec nous pour partager, échanger de bons moments.

■ *La collégiale*

LA LASNÉROISE

Sous l'impulsion du nouveau bureau, de son dynamisme à s'intégrer dans le paysage communal, l'association recueille des nouveaux membres qui se reconnaissent dans les valeurs de notre mouvement associatif des plaisanciers. Ceci nous incite davantage à persévérer dans cette voie d'être présent aux manifestations de Saint-Armel.

Concernant la semaine du Golfe, nous avons proposé au Comité de Coordination notre compétence dans le service de rade et de port pour l'accueil, le transfert des 800 membres sur terre. Quelques adhérents de la Lasnéroise se sont portés volontaires mais devant l'ampleur de la tâche, nous sollicitons d'autres volontaires qui pourraient transporter 4 à 5 personnes en Zodiac par exemple. Ces bénévoles peuvent se manifester auprès d'un membre de notre bureau, dès que possible. Par ailleurs, Dominique AMPHOUX, assurera comme à son habitude, la sécurité sur l'eau. Pareillement, il faudra des volontaires sur la cale pour faciliter le débarquement des passagers et assurer la fluidité de l'accès des personnes à l'accueil. Le dimanche 8 Mai prochain, nous organisons, pour une première, un troc et puces marines au Vaw. À ce titre, nous lançons un appel aux Armelois et à leurs amis pour qu'ils

viennent proposer de l'accastillage, un dériveur, des cannes à pêche, des filets, des gilets, pour échanger, vendre, agrémenter leur journée. Un article de presse précisera davantage le contenu de cette manifestation nautique

Le samedi 18 juin, date symbolique, nous appelons les adhérents bien entendu, mais aussi leurs amis et ceux qui possèdent un bateau à voile ou à moteur, tous les amoureux de la mer, à venir se joindre à notre sympathique journée de pique-nique sur l'île d'Ilur. Courant juillet deux associations de plaisanciers, l'ARIT de Tascon et la Lasnéroise, vont essayer d'unir leurs forces pour organiser une rencontre animée, courant juillet, dans l'esprit de la fête des deux cales, à la différence que nous serons entre Armelois. Au prochain Prozat, nous en saurons davantage

Le samedi 6 août, notre assemblée générale se tiendra à la salle Marie Le Franc, ce sera l'occasion de remodeler nos statuts, de montrer aux nouveaux adhérents les objectifs de l'association et de créer des liens dans la solidarité et la convivialité de notre mouvement.

L'hiver nous quitte, le printemps arrive, le temps de la pêche à la morgate et au bar arrive pour une nouvelle saison et donc au grand plaisir de se croiser au mouillage et sur l'eau, en balade ou en pêche.

Pour toute information à nous communiquer ou pour s'inscrire en volontaire d'une manifestation :

Daniel CARON : caron.d@free.fr

Patrice MILLOT :

patricemillot@orange.fr

Joel MARREC : joelmarrec@live.fr au 07 86 83 80 98

LES ROBINS DES BENNES

Que font les « Robins des Bennes » ?

Ils luttent contre le gaspillage, évitent que les bennes ne se remplissent, organisent des ventes ouvertes à tous, et viennent en aide aux familles ou personnes en difficulté par le biais des CCAS, assistantes sociales, associations solidaires, etc. en leur donnant ou en leur vendant à petit



prix l'« objet » manquant, par exemple réfrigérateur, machine à laver, lit, bureau, micro-onde etc.

Possibilité d'adhérer pour 10 € à l'association.

Le bénéfice des ventes ainsi que les adhésions permettent l'achat de l'« objet » pour la personne en difficulté que les « Robins » n'ont pas dans leur stock. Prochaines ventes 30 avril à Sarzeau centre culturel, 15 octobre à St Gildas de Rhuys, salle kercaradec.

Contactez-nous :

02 97 67 41 97 ou 06 25 73 47 94

lesrobinsdesbennes@gmail.com

et facebook l'association recherche toujours un local.

LES BOULISTES

Une nouvelle saison commence pour les boulistes

Les premiers concours se dérouleront les 7 mai et 11 juin et ensuite le premier samedi de chaque mois pour juillet, août, septembre et octobre.

La journée des sociétaires a été une réussite avec de nouveaux jeux, notamment les boules carrées. Pour gagner à ce jeu la chance compte plus que l'adresse et ce ne sont pas toujours les meilleurs qui gagnent. Pour terminer cette journée tous les boulistes se sont retrouvés pour un repas dansant.

■ *Les boulistes*



CLUB DES RETRAITÉS

HÉZO / ST-ARMEL

Hé oui ! Le Club des Retraités participe à la plupart des manifestations organisées à Saint-Armel (Semaine du Golfe, Fête des Deux Cales, Marché de Noël). Il organise aussi différents jeux les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à la salle Marie Le Franc. N'oublions pas les tournois de Coinchée et de belote qui ont lieu de façon régulière.

Le Club des Retraités compte une centaine d'adhérents, regroupés autour du nouveau Conseil d'administration élu le 10 février dernier.

Président : Hervé PIOTELAT

Président par intérim :

Claude JAVELLE

Secrétaire : Jean LE BRUN

Secrétaire adjoint : Marcelle AUBERT

Trésorier : Julien MONTAROU

Membres : Marie Thérèse EGRON

Rolande GOUPIL

Simone LEBOEUF

Annick LEBRIS

Raymonde ROBIN

Jean Yves HERVE

René LEBRIS

Jean Pierre ZENON

Actuellement, notre Président Hervé PIOTELAT est hospitalisé, nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Nous organisons d'excellents repas au cours de l'année (avec Mme Annick LEBRIS) et aussi des voyages, le prochain aura lieu en avril : une croisière sur la Vilaine avec repas à bord du bateau.

Qui ne connaît pas les galettes et les crêpes, spécialités de nos charmantes dames, toujours présentes sur nos stands lors des manifestations à Saint-Armel ? Un grand merci Mesdames !

Nous sommes un club de Retraités oui, mais un club actif avec une section de VTT qui profite des nombreux chemins de la presqu'île le mardi après midi et bientôt peut être le dimanche matin !

■ *Jean LE BRUN*

LOISIRS D'ARMEL

En Février dernier, une nouvelle association « Les Loisirs d'Armel » a vu le jour. L'acte de naissance a été prononcé par les amoureux de la marche dans ce projet de randonnée et de cyclotourisme familial.

L'objectif étant de réunir ceux qui aiment marcher en liberté, découvrir, sur des chemins doux, les sites naturels et le patrimoine ; mais aussi participer à l'entretien des sentiers de notre commune.

Nous poursuivons notre projet en mêlant connaissance et plaisir. Pour l'heure, nous ne faisons pas de la marche dans un esprit sportif, mais dans un but de détente, de découverte et de culture afin de s'intéresser à la flore, la faune, l'histoire des sites. Une activité nature et découverte à la portée de tous, gratuite et culturelle, qui peut se faire quel que soit l'âge des participants.

En se structurant en association, nous recherchons à aller plus loin dans notre démarche, dans l'engouement pour la randonnée, par des contacts inter-pays avec des responsables locaux, désireux de faire découvrir leur secteur ; ils sont de véritables puits de connaissance et permettent l'échange, très apprécié des marcheurs.

La programmation 2011 perpétue la volonté d'alterner la randonnée sur les sentiers côtiers avec celle dans les chemins creux de la campagne, sur la base de 4 à 5 km pour les adeptes d'une marche douce et de 10 à 12 km pour les plus avertis, et toujours une pause goûter avant de se séparer. Deux sorties nécessiteront une organisation d'encadrement : un pique-nique sur Hoëdic et une randonnée de Malestroit à Josselin, le retour étant prévu en péniche, accompagné d'accordéonistes et chanteurs.

Pour Avril : le dimanche 10, marche à Séné avec visite de l'exposition photos d'un Armémois, à la réserve naturelle, agrémentée par musiciens et chanteurs ; le dimanche 17, une sortie vélo familial avec la complicité de Jean LE BRUN et de ses amis cyclotouristes, du bourg Saint-Armel jusqu'au Tour du Parc, apéro jus d'orange au retour ; le lundi 25, déballage de vieux papiers, livres, cartes postales et jouets anciens, place de l'église, toute la journée

Déjà, pour la prochaine saison, des projets germent dans les esprits, comme des balades nature avec un garde littoral, une échappée botanique dans une roseraie ou un jardin à l'anglaise, la recherche d'indices dans la vallée de l'Oust ou la forêt de Brocéliande, un décodage d'énigmes sur un parcours, une rando vélo-photos qui permettrait d'agrandir le rayon d'action sur une journée et de réaliser un album photos de la saison, des sorties thématiques week-end à la rencontre d'autres contrées hors Bretagne.

L'aboutissement de ces projets est étroitement lié à l'esprit de camaraderie, à la motivation des participants et à l'écho qu'ils diffuseront auprès d'autres adeptes. Pour répondre à différentes aspirations, à l'évolution des attentes et souhaits, nous pensons nous structurer en groupes de marche douce chaque semaine, en groupe de marche découverte pour les plus avertis chaque mois et, de marche plus sportive lors de sorties thématiques en week-end. Nous restons ouverts à toutes les initiatives qui mettront en valeur l'attrait de l'association des marcheurs.

Contact pour tous renseignements :
mariepascale.daniel@orange.fr
ou portable (le soir) 07 86 83 80 98

■ Joël MARREC

CHAMP DE FOIRE

• DOMICILE PARTAGE

Bientôt sur Saint-Armel (printemps 2012) en centre bourg dans le cadre de notre programme de logements intergénérationnel, notre « domicile partagé ».

- **Qu'est-ce qu'un domicile partagé : c'est une réponse sociale à la maladie d'Alzheimer dans un habitat spécifique :** logement de petite taille, à caractère familial regroupant 8 personnes âgées colocataires, chacune bénéficiant de l'intervention personnalisée du même service d'aide à la personne. Ce regroupement permet d'optimiser l'efficacité de l'accompagnement et l'amélioration de la qualité de vie.

Ce n'est pas un lieu médicalisé. Ainsi, le suivi de la santé de la personne



Champ de foire vue Nord



Champ de foire vue Sud

âgée est assuré, comme lorsqu'elle vivait dans son propre domicile, par le conjoint, les enfants, le référent familial, voire le tuteur qui peut faire appel autant que de besoin à son médecin traitant, son infirmière, son kinésithérapeute.

L'accompagnement personnalisé permet, par le respect du rythme propre de chacun, **la création d'un cadre chaleureux sécurisant, la participation aux occupations quotidiennes, l'apaisement des angoisses.**

- **Profil de la population accueillie**
Le domicile partagé est ouvert à la personne âgée prioritairement morbihannaise notamment arméloise, désorientée et présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée **mais dont le comportement autorise la vie en communauté avec un accompagnement non médicalisé**, à l'image du domicile partagé.

À l'installation elle doit posséder des capacités de communication verbale. Le domicile n'a pas vocation à accueillir des personnes grabataires en fin de vie, ni des personnes nécessitant une prise en charge sanitaire lourde.

Les inscriptions devront être validées, à l'entrée dans le domicile, par la DGISS (Direction Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales) qui évalue l'effectivité de l'aide et la qualité du service rendu dans le cadre du versement de l'aide personnalisée d'autonomie (APA).

Les pré-inscriptions se feront donc auprès de la mairie qui les trans-

mettra à la DGISS pour validation.

- Caractéristiques du domicile partagé

Le domicile partagé est destiné à accueillir 8 colocataires, il comporte un espace privé par personne (une chambre d'environ 12 m² meublée par chacun et équipée d'un placard et d'un lavabo), des parties communes : cuisine ouverte (9,50 m² environ) sur un séjour-salon (48 m²) se prolongeant sur l'extérieur sur une terrasse protégée du soleil en liaison avec un jardin clos, 2 salles de bains adaptées et sécurisées (environ 6,50 m² chacune), 2 WC indépendants, Chambre de garde, buanderie, chaufferie, réserve bureau, salle de réunion.

- Accompagnement et intervention auprès des personnes âgées

L'organisation du service de l'aide à la personne nécessite une professionnalisation totale du personnel spécifique. **Ce personnel, assurant une présence 24 h/24 h**, intervient exclusivement auprès des personnes âgées. Son recrutement, confié à l'ASSAP-CLARPA (Association de Services Aux Personnes du Comité de Liaison des Associations de Retraités et Personnes Agées), en collaboration avec les membres du CCAS, tiendra compte de la proximité de la résidence des employés et du domicile partagé, de la qualification diplôme dans la branche ou expérience professionnelle, (BEP services aux personnes, Diplôme d'état d'aide soignante ou AMP Diplôme d'état d'auxiliaire de vie aux familles, Certificat de qualification professionnelle)

ou professionnelle. Le personnel devra pouvoir suivre une formation continue individuelle spécifique portant sur la connaissance de la maladie d'Alzheimer et de son accompagnement.

- Coût financier

En 2010, la participation financière de la personne âgée était d'environ 2 000 € mensuel.

Des aides financières peuvent être accordées par le département (APA – Participations aux frais de repas, PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Si ce projet peut concerner un membre de votre famille ou de votre entourage, n'hésitez pas à me contacter dès maintenant à la mairie : 02 97 26 40 72. Je suis à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous.

Contact pour tous renseignements :
le site de l'ASSAP-CLARPA
www.clarpa56.fr

■ *Brigitte GUEDON*

• LOGEMENTS LOCATIFS

Notre programme du champ de foire prend forme et nous pourrions dès le printemps 2012 proposer à la location, différents logements du type 2 au type 4 :

9 - T2 (1 séjour et 1 chambre) :

de 50 à 56 m², pour un loyer d'environ 300 € hors charges,

3 - T3 (1 séjour + 2 chambres) :

de 69 à 75 m², pour un loyer d'environ 340 € hors charges,

5 - T4 (1 séjour + 3 chambres) :

de 80 à 90 m² pour un loyer d'environ 415 € hors charges.

Répartition des logements proposés

- **Bâtiment 1**, donnant sur la rue Lann Borzat : à l'étage : au dessus du domicile partagé, 4 - T2.

- **Bâtiment 2**, donnant sur la ruelle intérieure, au rez-de-chaussée : 2 - T2 avec jardin, à l'étage : 2 - T4 en duplex.

- **Bâtiment 3**, donnant sur la ruelle intérieure au rez-de-chaussée : 2 - T2 avec jardin, à l'étage : 2 - T4 en duplex.

- **Bâtiment 4**, donnant sur la rue Lann Borzat, au rez-de-chaussée : 1 - T2, avec jardin et 1 - T4 avec jardin (micro-crèche), à l'étage : 1 - T2 et 2 - T3.

Quelques rappels :

sur les types de logement auquel l'attributaire peut prétendre,

1 ou 2 personnes : T2

3 personnes : T3

4 personnes : T4

Sur les modalités d'inscription :

Sachez que le département du Morbihan dispose d'un fichier commun de demandes. Cet outil est un avantage réel pour le demandeur de logement. Les demandes sont simultanément connues de tous les partenaires dès leur enregistrement et peuvent faire l'objet de propositions de n'importe quel bailleur social.

L'objectif de ce fichier est de faciliter votre démarche : un seul dossier de demande à renseigner : (à télécharger éventuellement), une seule demande à déposer, une proximité accrue : **le dossier peut être retiré et déposé chez n'importe quel bailleur social ou en mairie.**

Après enregistrement du dossier : un numéro unique départemental.

Commission d'attribution :

cette commission où sera représentée la mairie étudiera les demandes de logements.

Contact pour tous renseignements :

vous adresser à la mairie au 02 97 26 40 72 ou sur le site de Bretagne sud Habitat : www.bretagne-sud-habitat.fr

■ *Brigitte GUEDON*

COMITÉ DE COORDINATION

Il est composé de 11 associations arméloises et s'est donné pour objectif d'organiser 2 fêtes principales en cette année 2011: la semaine du Golfe et le marché de Noël.

La semaine du Golfe

Les premières réunions de pilotage par les 9 associations participantes ont débuté. Nous avons donné notre accord pour organiser la soirée étape, qui en fait, se déroule en 2 soirées celle du mardi 31 Mai et celle du jeudi 2 Juin. Le 2 juin, nous accueillerons 750 à 800 membres d'équipage Avec les visiteurs, ceci pourrait se traduire par plus de 1 000 voir 1 200 repas à servir. Pour ce faire, nous lançons un appel aux bénévoles armélois pour nous aider à recevoir dignement nos hôtes. Des danses bretonnes viendront

divertir les visiteurs et permettront de canaliser les festivaliers sur la place de la mairie. Nous avons, pour des raisons de sécurité, décidé de déplacer cette fête, qui traditionnellement se déroulait au Passage, sur la place et dans le jardin de la mairie. Nous pensons « étaler » le service des repas en 2 fois 600 personnes, c'est dire l'ampleur de l'organisation qu'il faut mettre en place. Des stands seront à monter pour abriter tout ce monde, en cas d'intempéries. Ce défi d'accueil sera relevé grâce à l'expérience et aux bonnes volontés arméloises, qui en ont vu d'autres ! Prenez contact avec l'un des membres des associations arméloises pour proposer votre aide pour le montage ou démontage des stands, le service des repas,...

Il est prévu de remercier tous les bénévoles par un pot d'amitié, courant juin; une annonce de presse vous le fera savoir.

Quant au marché de Noël en Septembre prochain, le Comité de coordination réunira les associations participantes car, dès mi-octobre, les appels de réservations s'effectueront. Les artisans présents aux marchés précédents ont assuré de leur renouvellement; c'est pourquoi, nous pouvons espérer une cinquantaine d'exposants. À ce titre, l'organisation sollicitera des bénévoles armélois pour assurer le bon déroulement, notamment pour la mise en place et le démontage des stands. La décoration, le thème d'animation seront l'objet d'un soin particulier pour se différencier des autres marchés des alentours et pérenniser cette manifestation à Saint-Armel.

Les associations du Comité ont décidé de ne pas reconduire, cette année, la fête du Sel.

■ *Le président, Joël MARREC*

LA MÉDIATHÈQUE

Un questionnaire de la médiathèque a été glissé dans Prozat. Nous vous remercions de bien vouloir le remplir et le déposer dans les urnes prévues à cet effet au plus tard le mardi 10 mai.

L'équipe de la médiathèque

LISTE DES ASSOCIATIONS

- **Accordéon diatonique (diatoteiz)**
Président : Bernard GUIDALI
jbguidali@orange.fr

Responsable accordéon :
Loïc JEHANNO
02 97 43 16 25
- **Amicale des boulistes**
Président : Jean-Paul ROBINO
02 97 26 46 27
jean-paul.robino@wanadoo.fr
- **Amicale laïque**
Président : Yves LE FLOCH
06 21 89 26 30
lefloch.m-lise@wanadoo.fr

Responsable du matériel :
Bruno CHEVALIER
02 97 26 41 55
bruno.laurence.chevalier@wanadoo.fr
- **Anciens combattants**
Président : Hervé PIOTELAT
06 81 37 60 84
herve-piotelat@wanadoo.fr
- **A.R.I.T. (associations des résidents de l'île de Tascon)**
Président : MOREL Yves
yves.morel35@orange.fr

Vice-Président : Yves MONNOT
yves.monnot@hotmail.fr
- **Armelodik**
Collégiale : Marine ROBAST
02 97 53 21 99
lesarmelodik@yahoo.fr
- **Chasseurs**
Président : Louis JOUANNO
09 77 75 36 87
- **Club des des retraités le Hezo-Saint-Armel**
Président : Hervé PIOTELAT
06 81 37 60 84
herve-piotelat@wanadoo.fr
Président par intérim :
Claude JAVELLE
- **Comité de coordination**
Président : Joël MARREC
06 82 43 45 18
joelmarrec@live.fr

Responsable du matériel :
Jean-Yves HERVE

02 97 26 40 23
Bruno.Laurence.chevalier@wanadoo.fr

- **Guitare (musiciens itinérants)**
Président : Hervé GUYOT
06 64 26 93 28
rv.guyoduo@wanadoo.fr
- **Kamalha**
Président : Yves LE JOUBIOUX
02 97 43 90 33
lejoubiouxyves@wanadoo.fr
- **Kayak club de Saint-Armel**
Président :
Gildas LE BOULICAUT
02 97 28 48 21
- **La Lasnéroise**
Président : Claude BODO
02 97 26 41 91
maryse.bodo@hotmail.fr

Correspondant le Passage :
Gérard TRIONNAIRE
02 97 26 46 13
- **Les Amis du Passage**
Président : Georges CAMPS
02 97 43 93 90

Représentant :
Tugdual DE LANGLAIS
02 97 26 48 61
tugdual.delanglais@wanadoo.fr
- **Loisirs et Culture**
Présidente : Danielle DRÉAN
02 97 26 49 38
danielle-dréan@cegetel.net

Section couture : Pascale PLAT
06 83 41 88 65

Section danse bretonne :
Jeannine BROGUET - 02 97 26 46 25

Section théâtre : André CHAUVIN
02 97 47 94 74
- **Qi Cong (l'astragale)**
Président : Michel BILY
02 97 67 10 25 - 06 32 88 66 21
michelbily@yahoo.fr
- **Société de chasse**
Président : Louis JOUANNO
09 77 75 36 87
- **Us Saint-Armel/Le Hezo**
Président : Armel LE DU
02 97 26 48 83

Correspondante :
Évelyne LAIGO - 06 75 13 19 68
evelyne.laigo@cg56.fr

AGENDA
DE ST-ARMEL

AVRIL	S. 16	Concours de belote organisée par la société de chasse. Salle Marie Le Franc. Après-midi.
	S. 23	Repas organisé par l'U.S. St-Armel/Le Hézo. Salle Marie Le Franc. Après-midi et soirée.
	L. 25	Foire aux vieux papiers organisée par le Comité de coordination. Salle Marie Le Franc. Journée.
M AI	S. 7	Concours de belote organisé par l'Amicale des boulistes. Terrain de foot stabilisé. Après-midi.
	D. 8	Puces marines organisées par La Lasnéroise. Le waw. Journée
	S. 14	Rallye pédestre « Autour du bled » organisé par l'association? Kamalha. Salle Marie Le Franc et sur toute la commune. Journée.
	D. 29	Foot-boules organisé par l'U.S. St-Armel /Le Hézo. Terrain de foot. Journée.
	M. 31	Accueil de la « Caramed » dans le cadre de la Semaine du golfe. Journée.
	S. 26	Animation à définir organisée par Loisirs et Culture. Salle M. Le Franc. Soirée après 19 h.
J UIN	J. 02	Semaine du golfe Repas des équipages organisé par le Comité de Coordination et la Mairie. Le Passage. Journée.
	S. 4 ou 11	Concours de boules organisé par l'Amicale des boulistes. Terrain de foot stabilisé. Après-midi.
	S. 11	Festival Armelodik Bourg. Journée.
	V. 17	Fest Noz organisé par Loisirs et Culture. Salle Marie Le Franc et Place de la Mairie. Soirée.
	S. 25	Kermesse de l'Amicale Laïque. Salle Marie Le Franc et jardin de la Mairie. Après-midi.
J UILLET	S. 02	Concours de boules organisé par l'Amicale des boulistes. Terrain de foot stabilisé. Après-midi.
	V. 15	Course cycliste organisée par le Vélo Sport de Rhuy. Circuit traditionnel autour du bourg. Soirée.

Un peu d'histoire locale

LE MOULIN DE LUDRÉ⁽¹⁾

1^{ère} Partie : des origines à Anne de Bretagne 1000 – 1500

Les recherches étymologiques sur le mot **LUDRE** en font plus un mot gaulois (-500 av JC) qu'un mot breton (500 ap JC) sans qu'il soit possible d'en donner le sens exact. Le mot a évolué en **LUZRE** (comme **ARDON** en **ARZON**) puis en **LUHRE** (XV^{ème} s.) pour revenir à la forme première **LUDRE**.

LE MOULIN FEODAL (env. 1000)

C'est au tour de l'an Mil que des seigneurs érigent des mottes à la suite des invasions normandes et construisent des moulins. Ceux-ci sont souvent à eau et beaucoup plus rarement à marée. Dans ce dernier cas, il faut que le site s'y prête et que le seigneur soit riche car la construction de la digue et son entretien demandent de gros moyens.

Où était la motte féodale proche de Ludré ?

Nous avons vu dans un article d'un précédent Prozat qu'il y avait un **COSQUER** au nord de Ludré où se trouvait un lieu-dit **EUR HOCH SAL** (la vieille salle) en surplomb à quelques mètres du golfe (impasse de la petite plage). Nous avons aussi parlé de **PORLAN** (**PORH ROLLAND**) en tant que lieu féodal. C'est sans doute dans cette direction qu'il faut chercher le seigneur fondateur du moulin de **Ludré**.

Notons que se construiront à la même époque le moulin à marée du **Hezo** (propriété de l'abbé de **Rhuys**) et sans doute aussi le moulin disparu de la Motte Rivault qui devait se trouver au bas de l'actuelle rue du Stang.

LE MOULIN DUCAL de JEAN 1^{er} LE ROUX (1250)

Le duc Jean 1^{er} **LE ROUX** (1237 – 1286) construit vers 1250 les murs du **GRAND PARC** de **Suscinio** qui évitent le bourg de **Saint-Armel** et **Lasné** mais englobent le moulin de **Ludré** et son étang. Ce qui veut dire que le duc – s'il n'est pas lui-même le constructeur du moulin – l'a acheté au dernier propriétaire. Celui-ci nous est inconnu. Comme à **Pencastel**, on ne peut exclure que ce moulin ait appartenu aux **Templiers** qui étaient très présents en **Rhuys** à cette époque⁽²⁾.

Le duc avait laissé aux seigneurs de **Caden** et du **Trest** leurs moulins (à ma-

rée et à eau) et à l'abbé le moulin du **Lindin**. Le moulin à marée de **Ludré** était donc pour lui très précieux et il explique à lui seul la forme curieuse que prend le **Grand Parc** au nord. S'il n'y avait pas eu ce moulin, le grand chemin de **Vannes** à **Sarzeau** aurait été en effet totalement libre. À cause de cet appendice, il a fallu construire 2 portes permettant ainsi aux voyageurs de traverser le **Parc Ducal**. (Voir carte, ci-dessous)

En 1367 le duc **Jean IV** vend à l'abbé son moulin de **Pencastel**. Les ducs n'auront plus qu'un moulin à marée en **Rhuys** : **Ludré**.

• Des Dorso aux Francheville, tout le monde veut son marais à Ludré au XV^{ème} s.

En 1339, le duc **Jean III** avait donné aux **Trinitaires** de **Sarzeau** le droit de mouture dans ses moulins et donc à **Ludré**.

À la fin du XV^{ème} s., **Olivier LE TALHPIES** et sa femme **Jehanne LE MOIGN** possèdent une rente sur une maison de **Ludré** qu'ils cèdent aux **Trinitaires** de **Sarzeau**. Cette maison passera ensuite à **Jehanne THALPIES** épouse de **Jehan LE GUENEGO** puis au **MEUNIER LE THIEC** (qui fait un contrat en 1474).

Une génération plus tard, sous **Anne de Bretagne**, le meunier s'appelle **Jehan LECLERC**. Il appartient à une famille établie dans la frairie de **DUER** où l'on trouve un **LECLERC**, potier et propriétaire au **Clos Lasné** (à l'est de l'étang de **Ludré**) et **Maître Guillaume LECLERC** propriétaire à **BODENET**⁽³⁾. La Tenue du moulin de **Ludré** s'appelle le **Tenue Talpuz**⁽⁴⁾. On y voit 3 maisons :

- l'une où demeure **Pierre BLANCHART**
- la deuxième possédée par **Pierre GUENEGO**
- La troisième où demeure **Jeanne LE GOUSSOUART** (veuve de **Marc EVEN**) et qui est la propriété de **Pierre BOTENSAL** et **Jehan FRAVAL**.

À cette époque les environs de **Ludré** sont très prisés par les nobles et bourgeois de **Sarzeau** : **Vincent DU BOIS DE LA SALLE** (l'homme le plus

riche de **Rhuys**) a un pré, **Etienne de FRANCHEVILLE** (gouverneur de **Suscinio**) a des salines. On voit aussi des **DE LA PORTE**, **DE TALHOUET**, **SALMON**, **RIVIÈRE**, **GUYMARCH**, **TANGUY**, **LE MOEL** (ces derniers bourgeois de **Sarzeau**) qui viennent disputer aux **DORSO**, **LE BOULICAUD**, **LE DIGABEL**, **TASTON**, **LE PESQUAIRE** et autres **GUENEGO**, les salines qui se développent non loin du moulin.

• Ainsi la mer fait doublement la richesse de **Ludré** : le mouvement de ses marées fournit l'énergie nécessaire à la mouture, le dépôt de l'or blanc dans les marais est d'un excellent rapport pour les nouveaux propriétaires de **Rhuys**. Mais c'est à l'époque Moderne et Contemporaine que **Ludré** atteindra son apogée grâce à l'épopée d'une famille de meuniers hors du commun.

■ P. BEUNON

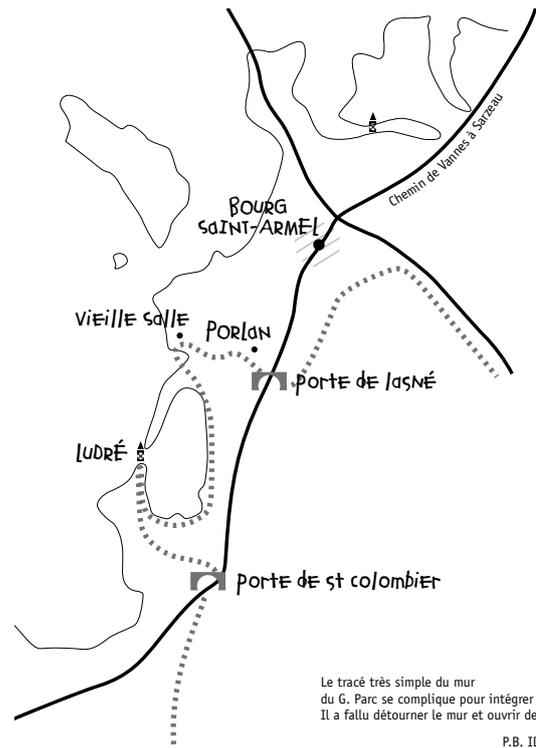
Sources : Archives de Nantes et Vannes, Travaux inédits de l'association « LA MAISON FORTE ».

(1) : Il n'est pas question de reprendre ici le texte de l'ouvrage de **J. DALIDO** : "La Belle Histoire des Moulins de Ludré" (SPM 1997) mais de le compléter surtout dans sa partie Ancien Régime par de récentes découvertes faites dans le **Rentier de Rhuys** (1510).

(2) : On les trouve à **Sarzeau**, **St Jacques**, **Brillac** et d'une façon moins certaine à **Arzon** et **Suscinio**.

(3) : Les **Leclerc** accèderont à un début de noblesse au XVII^{ème} avec la terre de **Colfournic**. L'un de leurs descendants, **Yves Boriou**, est devenu récemment maire de **Sarzeau** et conseiller général.

(4) : Déformation de **TALHPIES**.



Le tracé très simple du mur du G. Parc se complique pour intégrer Ludré. Il a fallu détourner le mur et ouvrir deux portes.

FONTAINES, SOURCES DE VIE

• 103 fontaines ont été recensées dans la Presqu'île de Rhuys, dont 4 à Saint-Armel, c'est dire la fonction vitale qu'elles jouaient, tant pour les hommes que pour les animaux, jusqu'à l'arrivée de l'eau potable dans nos maisons. Certaines fontaines se distinguaient des autres par la présence, au fond de l'édicule, d'une niche destinée à recevoir la statue d'un saint ; elles ne sont toutefois pas considérées comme miraculeuses, leur but premier restant avant tout fonctionnel comme le prouvent certains abreuvoirs ou lavoirs à proximité.

Une étude topographique menée en 1970 et 1995 par le Service de l'Inventaire n'a cependant pas permis de dater ces édifices du fait de leur extrême simplicité. Comme pour les croix, les matériaux locaux (schiste, gneiss et granite) sont le plus souvent utilisés sous forme de moellons de petit calibre. L'architecture est simple, de plan rectangulaire ; les dalles de granite ou de schiste assurent la voussure intérieure et le fond de la fontaine est plat. De part et d'autre de la voussure, s'opposent deux murets d'une cinquantaine de centimètres utilisés certainement par les anciens pour y reposer les seaux après une lourde remontée. La quasi-totalité des fontaines, ouvertes à l'origine, ont été fermées par des grilles afin de prévenir tout risque d'accident.

Ces fontaines, sources de vie, ont suscité de nombreuses prises de position du Conseil municipal armélois, telle la prise de parole du Maire, en 1873, exposant au Conseil « *l'état des sources publiques et des graves inconvénients qui peuvent en résulter si on n'y porte pas remède le plus rapidement possible* ». Il fut ainsi décidé d'installer des dalles dans les unes et

de prévoir des travaux de maçonnerie dans les autres. Ainsi, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, elles ont nécessité des aménagements constants pour permettre à la population de recueillir cette eau vitale.



En 1905, un arrêté du Maire indique que « toutes les fontaines seront couvertes, entretenues soigneusement et soustraites à toute source de contamination ».

En 1905, un arrêté du Maire indique que « toutes les fontaines seront couvertes, entretenues soigneusement et soustraites à toute source de contamination ».

• Observons notre petit patrimoine :

Commençons par la fontaine, route du Passage : FETENN GOH ou fontaine de Saint-Armel, située un peu en retrait face à la route du Pusmain (*photo 1, fetenn goh*).

À l'intérieur de cet édifice du XI^{ème} siècle, existe une niche où vraisemblablement était placée une statue qui a disparu, il est donc impossible de savoir à quel Saint la fontaine était dédiée (*photo 2, fetenn goh*). De part et d'autre de la voûte, se dressent deux murets reliés à un petit escalier interdisant certainement aux animaux et aux jeunes enfants

l'accès aux marches. En Bretagne, les Pardons partaient toujours de la fontaine située le plus près du bourg pour arriver à l'église. Notre guide, Louise Fleury, nous indique que la procession annuelle du 16 août partait de cette fontaine, fleurie traditionnellement par les paroissiens après avoir été bé-

nis par son eau. Ce Pardon, arrêté en 1969, existe à nouveau depuis 2001 date de rachat de la nouvelle bannière. Yvonne LUCO se souvient que sa mère ne voulait jamais faire son café avec l'eau du puits ; elle allait collecter l'eau à FETENN GOH avec son pot en grès qui trône encore dans son jardin. Il était commun aussi de voir les gens de la Villeneuve descendre, en sabots, la route du Passage avec 4 veaux harnachés de cerceaux prêts à recevoir les seaux d'eau tant l'eau était bonne. Selon Yvonne, cette fontaine n'a jamais été à sec, à part un été où les habitants devaient récolter l'eau à l'aide d'une louche. Son père, qui fauchait de bonne heure le matin, allait toujours avant les travaux remplir sa bouteille d'eau additionnée d'un zeste de vinaigre.

• Continuons notre balade jusqu'aux 2 fontaines de Lasné, à ouverture latérale, datées du XIX^{ème} siècle. Il est surprenant d'apercevoir ces deux édifices distants de quelques mètres, la première se situant au croisement de la route de Tascon et du Clos Lasné (*photo 3, Lasné côté rue*) et la seconde, dénommée PORT LANN, au bas dudit chemin. (*photo 4, Port lann*) Elles approvisionnaient, à elles seules, le village de Lasné et son bon nombre de fermes. Si les puits permettaient aux villageois de se fournir en eau potable, ces fontaines étaient providentielles pour le breuvage des animaux. Le Conseil municipal le 18/06/1869, connaissant la nécessité de réparations des fontaines de Lasné, vota à l'unanimité une somme de 40 francs pour permettre leur remise en état. Pierrot LE JOUBIQUX, se souvient de cette mare aux grenouilles aux abords de la fontaine de PORT LANN (*photo 5, Port Lann*) où les joyeux batraciens cohabitaient avec vaches et veaux près de l'abreuvoir.

• Quelques roues de bicyclette plus

Un Français
consomme
chaque jour 140 l
d'eau pour
son usage
domestique.
Au XIX^{ème} siècle,
sa consommation
frisait les 10 l.



3



4



5

loin nous amènent sur Tascon où se terrent, ou plutôt s'immergent, une fontaine du XIX^{ème} siècle, couverte en bâtière ainsi qu'un lavoir, sur l'extrémité droite de l'île. **(photo 6, Tascon)** Michel LE DROGUENNE l'a bien connue puisqu'il a habité Tascon. Puiser de l'eau était difficile, « surtout quand on est jeune » me confie-t-il. Cette récolte était obligatoire et quotidienne. « L'été 1942 ou 1943 fut très sec » outre les habitants, la sécheresse se faisait aussi sentir sur les troupeaux des 4 fermes de l'île et « Cette année là, il fallait attendre que le premier agriculteur ait fini d'abreuver ses bêtes pour pouvoir alimenter les autres. J'allais chercher de l'eau avec un seau et une petite boîte de petits pois qui me servait de réceptacle. L'approvisionnement du seau était fastidieuse car, à peine arrivée au seau, la boîte de conserve avait déjà perdu la moitié de son contenu ! » Michel LE DROGUENNE se souvient également d'une autre fontaine située entre chez Marie JOUAN et la maison Kerviche. « Cette fontaine ressemblait à une petite grotte » Elle servait essentiellement d'auge aux cochons car l'eau, par grandes marées, gagnait en salinité et devenait impropre à la consommation. Aujourd'hui disparue, il est dommage que le remembrement en ait eu raison.

Certains témoignages laissent penser à l'existence d'une autre fontaine vers Ludré, de même qu'un autre édifice, souvent cité dans les délibérations du Conseil municipal et qui porte le nom de « Guièche ». Si des souvenirs vous reviennent, l'équipe du Prozat se tient à votre disposition pour continuer l'histoire...

À ces 4 édifices armélois, il m'a paru inévitable d'associer, au village de la Villeneuve, la fontaine hézotine gardée par la famille Saulnier. **(Photo 7, Villeneuve)** Le dossier d'inventaire topographique dressé en 1988 et 1991 situe l'édification de cette fontaine

couverte au milieu du XIX^{ème} siècle. Elle est essentiellement composée de granite et de moellons et comporte un bassin intérieur accessible par un escalier immergé qui permet d'atteindre l'eau quel qu'en soit le niveau. Effondrée en 1893 sous l'effet de la sécheresse, elle fut restaurée. Guy SAULNIER raconte qu'un lavoir existait en 1975. Envahi de ronces, ce lavoir n'avait pas vu ni entendu de lavandières arméloises et hézotines depuis des années. Son comblement fut décidé alors par la municipalité. Cette fontaine fait la fierté de Christian SAULNIER. « Il y a une petite niche à l'intérieur ». 9 marches permettent d'accéder à un grand trou de 1 mètre de profondeur. « Mon frère et moi avons procédé au curage de cette cavité et quelle fut notre surprise d'apercevoir, au fond, une magnifique source ». Il faut dire que le lieu-dit Tal Er Fétan est baigné par une source et de nombreuses veines d'eau apparaissent entre les roches ; il est inutile de creuser profondément pour entendre les clapotis du liquide si précieux. Ce petit patrimoine, jalousement gardé par la famille SAULNIER, cohabite avec une végétation soignée et quelques palmipèdes tels canards et autres volatiles. Quelques chouettes ont pris demeure dans un chêne creux et c'est avec plaisir que Guy, chaque année, épie ces étranges oiseaux de nuit qui, dès la nuit tombée, laissent apercevoir leur duvet tout blanc. Vous qui passez par la Villeneuve tous les jours, à quelques pas de la fontaine, levez le pied de l'accélérateur et jetez un œil sur cette jolie fontaine.

Cette cueillette sauvage de l'eau a fait place à une production et une maîtrise de l'eau dont nos enfants n'imaginent pas le long parcours de domestication. Se doutent-ils aujourd'hui que l'eau occupe une place aussi importante dans notre vie ? Un Français consomme chaque jour 140 litres d'eau pour son



6



7

usage domestique. Au XIX^{ème} siècle, sa consommation frisait les 10 litres soit à peine le contenu d'un évier, ce volume correspond à la quantité d'eau dont des populations défavorisées doivent se contenter aujourd'hui.

DE LA SOURCE AU ROBINET

L'alimentation en eau potable du Morbihan résulte d'une politique conduite, depuis la fin de la 2^{nde} guerre mondiale et amplifiée dans les années 1960/1970. Les élus de la Presqu'île de Rhuys, sous l'impulsion du Conseil municipal d'Arzon, décidèrent, le 03/11/1946, de la mise à l'étude d'un projet d'alimentation en eau potable, étude autorisée ensuite par le Minis-

tère de l'Agriculture le 28/01/1947. Une prospection officielle fut donc effectuée et trois sondages eurent lieu en 1948 : l'un près de la gare à un emplacement indiqué par un sourcier et les deux autres dans les dunes de Kerjouanno aux emplacements désignés par le géologue. La présence seule d'une masse sableuse aquifère décida la commune d'Arzon à cesser les travaux de recherche ; l'organisation de l'alimentation en eau potable fut alors envisagée à partir du projet d'un Syndicat d'études regroupant les 5 communes du canton de Sarzeau et créé par le Préfet le 3/09/1949.

Les recherches furent étendues à l'ensemble du territoire de la Presqu'île et reprirent en l'été 1949 sur les zones dunaires de Kerpont et de Kerjouanno sans succès car le géologue conclut à l'impossibilité de trouver de l'eau en quantité suffisante dans la Presqu'île de Rhuys et préconisa l'utilisation des ressources aquifères de la région de Meucon. Fin 1949, les communes intéressées ne souhaitèrent plus engager de dépenses pour les travaux de maîtrise de l'eau et seul le Maire de St Gildas de Rhuys demanda alors que sa commune ait accès à la source de Kerblay, source alimentant le bourg de Sarzeau. Sa demande fut rejetée par le géologue : cette source n'avait pas un débit suffisant pour approvisionner le bourg de Sarzeau, tous travaux et modification du captage risquaient d'entraîner la disparition partielle ou totale de ce point d'eau.

En 1950, le Service du Génie Rural découvrit et analysa le débit de trois sources sur la commune de Tréffléan : la source de Cosquer (312 m³/jour), celle du Petit Bézy (360 m³/jour) et celle de Cran (192 m³/jour) et deux autres à Treherhué et à St-Nolff au lieu-dit Cosquéric. Il fut établi que l'établissement d'un réseau d'adduction d'eau potable sous pression pour la Presqu'île de Rhuys et les communes avoisinantes de Theix, Noyal et Le Hézo représenterait une charge moyenne par habitant desservi d'environ 1000 francs pendant 30 ans. Le Conseil municipal de Saint-Armel, réuni en séance le 14/01/1951, ne voulant pas s'opposer à l'arrivée de l'eau potable dans la Presqu'île de Rhuys et voulant rester solidaire des autres communes en admit le principe, néanmoins, vu l'extrême pauvreté de la commune, il ne put

hypothéquer l'avenir sur une somme trop élevée et compta sur les services administratifs de la Préfecture et du Génie Rural du Morbihan pour que les répercussions budgétaires restent dans le cadre des possibilités communales. Le Conseil municipal, le 03/08/1952, sollicita l'adhésion de nouvelles communes pour permettre l'alimentation d'un maximum de population. C'est ainsi que fut créé, le 2/11/1953, par autorisation préfectorale, un Syndicat entre les communes d'Arzon, Le Hézo, Noyal, Saint-Armel, St-Gildas de Rhuys, Sarzeau, Theix, Le Tour du Parc et Tréffléan : « *Le Syndicat Intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la Presqu'île de Rhuys* » qui géra alors l'eau d'une population totale de 9495 habitants dont 360 sédentaires et 100 estivants à Saint-Armel. L'adjudication de la première tranche des travaux débuta le 25/03/1954 et la municipalité armeloise s'engagea à garantir, jusqu'à concurrence de 12 601 940 francs somme représentant sa part de dépenses, le remboursement de l'emprunt de 309 000 000 francs contracté par le Syndicat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

On peut donc considérer que Saint-Armel fut alimenté en eau potable à partir de 1955. Yvonne LUCO se souvient de ce fameux robinet installé près de la porte d'entrée de sa maison et sur lequel il fallait mettre en raccord en caoutchouc : « *Un jour, le raccord sauta ; mon père n'a pas cherché à l'arrêter l'eau qui commençait à inonder la maison.* » Guy SAULNIER se souvient d'inondations dues aux buses trop étroites et c'est ainsi qu'il vit tout le Champ de Foire inondé jusqu'à la boulangerie et une tonne de pommes achetée par M. COUÉ dévaler de sa maison jusqu'à l'église sous la puissance de l'eau. Caroline et Roger LE BOULICAUT me rapportent que la canalisation d'eau qui descendait de la Villeuneuve jusqu'au café Guyon et la maison Quéven fut obstruée par de grosses pierres et que le bourg fut ainsi inondé !

En 1957, le Syndicat, les travaux étant terminés et la distribution de l'eau normale dans toutes les communes, décida de fixer le prix de vente de l'eau de telle sorte que son budget soit équilibré, sans participation des communes.

En 1961, 3 autres communes adhèrent

au Syndicat : Berric, Lauzach et La Vraie Croix. En 1980, la construction d'un réservoir de 2000 m³ sur tour de 35 mètres fut prévue au programme de renforcement de la production et de l'adduction d'eau entrepris par le Syndicat de La Presqu'île de Rhuys depuis 1970. Cet ouvrage fut appelé ainsi à remplacer celui trop petit de Tréffléan construit en 1954. Le 05/07/2007, et compte tenu du fort taux de vétusté de la station de Trégat, le Comité Syndical décida la construction d'une nouvelle usine permettant à terme une production de 800 m³/heure.

Actuellement, notre production propre vient du barrage de Trégat situé entre les communes de Theix et de Tréffléan (usine de 400 m³/h) et d'un petit captage à Cran Tréffléan (80 m³/h). Le syndicat achète aussi de l'eau à la ville de Vannes car il s'agit de desservir une population de 15 communes soit 34660 h.

De nos jours, la facilité à laquelle nous tournons nos robinets d'eau ne doit pas nous faire oublier que cette eau est un bien précieux, fragile et pas inépuisable. Le gaspillage est avec la pollution ce qui porte le plus atteinte à nos ressources. Presque 60 ans nous séparent de cette difficile conquête, tachons de ne pas l'oublier. Des projets fous de capture de l'eau et de transport d'icebergs géants de l'Arctique jusque dans des régions asséchées nous amènent à réfléchir à ce précieux bien, mais nous sommes là bien loin de nos fontaines...

■ France CIER.

Sources : inventaire topographique canton de Rhuys (service de l'inventaire Rennes C Toscer et JJ Riou), Délibérations du conseil municipal de Saint-Armel 1873 /1973, Archives communales du SIAEP, SIAEP Sarzeau

Témoignages : Guy, Christian et Catherine Saulnier, Yvonne Luco, Louise Fleury, Pierrot et Florentine Le Joubioux, Roger et Caroline Le Boulicaut, Michel Le Droguenne, Marcel et Raymonde Robin

Souvenirs d'enfance

PORTRAITS

Quand nous nous sommes réunis début janvier pour élaborer les grandes lignes du Prozat que vous tenez entre vos mains, je peux vous dire que je n'étais pas fier. Rien, absolument rien. Aucune idée d'article ne me venait en tête. Je séchais comme un potache devant sa feuille blanche. Je pensais avoir fait le tour de tout ce que je pouvais raconter sur Saint-Armel quand je me suis souvenu que j'y avais passé toute mon enfance et mon adolescence. Une multitude de souvenirs se sont alors bousculés dans ma tête et c'est sans prétention que je vais essayer de les partager avec vous à travers trois personnages qui ont marqué cette période de ma vie.

Et oui, j'ai vu le jour à Saint-Armel, juste après la guerre dans la maison de mes parents en plein milieu du bourg. J'étais leur troisième enfant, troisième garçon. Ils ont préféré s'arrêter là. Dès mes premiers pas, mon terrain de jeux et d'éveil a donc été le bourg. C'est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup de circulation dans ces années là, elles se comptaient sur les doigts d'une main les voitures qui passaient devant la maison dans la journée et c'est sans doute pour cela que ce n'est que bien plus tard qu'une barrière métallique est venue me protéger de la rue et de ses dangers. Je dis bien me protéger et non m'enfermer car rien ne m'empêchait de franchir cette limite, longer le bas côté et me rendre chez Adrienne qui habitait quelques maisons plus bas, juste en face de la boulangerie (*photo Adrienne, ci-dessous*). Adrienne, c'était un peu notre grand-mère à tous ; veuve, elle vivait

seule dans sa grande maison mais elle avait toujours plein de visites, les enfants l'adoraient (*photo Adrienne avec enfant, ci-dessous*). On pouvait aller la voir à n'importe quelle heure de la journée, elle était toujours là, on ne la dérangeait jamais, un sourire permanent irradiait son joli visage. De plus, elle était si généreuse qu'elle distribuait tout naturellement bonbons et friandises, se privant elle-même par là de denrées relativement rares. Ma mère m'a d'ailleurs souvent fait le reproche d'aller « chiner », comme elle me disait, des sucreries dont je n'étais pourtant pas privé à la maison. Mais, c'était plus fort que moi et c'est bien connu, c'est toujours meilleur chez les autres.

Et puis Adrienne, elle avait quelque chose de magique, elle était toujours disponible, dès que j'arrivais chez elle, elle cessait toute activité, ménage, repassage etc. Pour se consacrer totalement à moi. Elle me racontait des histoires, écoutait les miennes avec beaucoup d'attention et partait dans un grand éclat de rire qui signifiait pour moi qu'elle accordait du crédit à ce que je lui disais ; elle savait tout simplement m'écouter. C'est étrange,



mais en vous racontant cela je me rends compte à quel point j'ai adoré cette femme avec toute sa disponibilité et son écoute, elle a vraiment marqué mon enfance et tous ceux qui l'ont connue seront sûrement d'accord avec moi pour vous dire qu'elle était unique notre Adrienne et c'est sans doute pour cela qu'elle est toujours présente dans nos mémoires et le restera encore longtemps.

Une autre femme a aussi marqué cette période, même si elle avait un caractère différent de celui d'Adrienne. Je veux parler de Noëlise (*photo Noëlise, ci-dessus*). Elle habitait la Villeneuve et s'était retrouvée veuve très jeune, elle a donc dû s'assumer toute seule en exerçant chez



elle son métier de couturière. C'est elle qui a confectionné mes premières culottes courtes et mes premiers pantalons. Ma mère, comme beaucoup d'autres, prenait le car pour se rendre à Vannes, chez Crédey, place des Lycées acheter les coupons de tissu nécessaires à leurs réalisations. Les prises de mensurations s'effectuaient en général chez elle dans son « atelier » qui n'était autre qu'une petite pièce sommairement aménagée au rez-de-chaussée de sa maison. Je revois encore les deux machines à coudre noires, une « Singer » et une « Pfaff », elle n'étaient pas électrifiées bien sûr, mais fonctionnaient à l'aide d'une large pédale actionnée avec les pieds. Et puis, sur tout un pan de mur, s'entassaient des centaines de revues de couture empilées là depuis des lustres certainement et qui ne devaient pas être consultées très régulièrement. Mais Noëlise, ça n'était pas que cela, elle était aussi porteuse de nouvelles dans toute la commune. Dès qu'il y avait un événement particulier, elle se précipitait d'une maison à l'autre pour annoncer la nouvelle, bonne ou mauvaise d'ailleurs ; un seul objectif, être la première, alors je peux vous dire qu'elle ne s'attardait pas, l'essentiel pour elle était de contacter le plus de monde possible en un minimum de temps, un peu l'ancêtre de « Facebook » quoi ! Plus tard, elle s'était offert un « Solex » agrandissant par là son champ d'activité toujours dans le but de glaner ici et là des nouvelles et de les diffuser ainsi autour d'elle ; on pourrait appeler cela de la conscience professionnelle.

Je ne voudrais pas terminer sans vous parler de quelqu'un qui m'a été très cher puisqu'il s'agit de Paul,

mon grand-père paternel. (photo ci-dessous) Je l'ai trop peu connu hélas, j'étais encore bien jeune quand il nous a quittés. Veuf lui aussi, il vivait dans sa petite ferme, aujourd'hui rue des Paludiers avec sa fille, son gendre et leur fille, ma cousine Anne-Marie. Un fâcheux accident de battage était venu l'handicaper sérieusement. Il y avait laissé sa main droite et perdu ainsi beaucoup d'autonomie. Mais cela ne l'empêchait pas d'être d'une adresse hors du commun. Il fallait le voir confectionner des râtaeux, des manches de faux, de fourches et autres outils de la ferme qu'il tirait de grosses branches qu'il coupait lui-même dans des essences bien choisies dont seuls les anciens avaient le secret. Son travail frisait la perfection, la moindre aspérité était lissée avec la pointe de son couteau qui ne le quittait jamais. J'aimais passer du temps avec lui, je le voyais tous les jours, mais il y a un moment que j'appréciais tout particulièrement, c'était le samedi soir. En effet, son handicap l'empêchait de se raser correctement et c'est donc tout naturellement qu'il venait chez



nous se faire la barbe de la semaine. C'est évidemment mon père qui s'en chargeait avec un coupe-chou qui brillait comme un miroir. Il profitait de ces moments-là pour venir écouter la radio, le poste comme on disait alors. Il écoutait religieusement les informations et nous devions nous taire avec mes frères quand le « bonhomme » à l'intérieur parlait. C'est étrange, il ne haussait jamais le ton mais son autorité naturelle nous amenait à lui obéir au doigt et à l'œil. Je me souviens d'un jour où avec les copains de mon âge, nous jouions près de la vieille grange de la ferme, il m'avait fait signe de venir vers lui. Je me suis donc avancé confiant et quand je suis arrivé à sa hauteur, sans dire le moindre mot, il m'a décoché une magistrale gifle de sa main valide. Aujourd'hui encore je me demande ce qui avait bien pu déclencher une telle réaction de sa part. Sans doute avait-il interprété dans un de nos gestes une sorte de moquerie à l'égard de son handicap.

En tout cas, ma surprise avait été telle que je suis resté sans réaction. Bien entendu, je n'ai jamais parlé de cet incident à mes parents, certainement par peur de ne pas pouvoir les convaincre qui ni mes copains, ni moi-même, aurions été capables de tels gestes envers ce personnage que nous respections tous. En tout cas, là où il se trouve aujourd'hui, je voudrais lui dire que l'énergie et la précision qu'il n'avait plus à sa main droite s'étaient bien transférés sur sa main gauche et n'avaient rien perdu de leur efficacité.

■ Michel JOUBIoux

L'état-civil

ÉTAT-CIVIL ST-ARMEL

Naissances

- aucune

Mariages

- aucun



Décès

- Le 25 janvier
Mme Angéline QUINTIN née JOUQUAN,
2 Er Brandic
- Le 28 janvier
Mme Joséphine LUQUET-PARISIEN
née JEGO, 17 place de l'Église
- Le 18 mars
Mme Madeleine LE ROSCOUET
16 place de l'Église



La Semaine du Golfe

ST-ARMEL PARTICIPE

La 1^{ère} édition de la semaine du Golfe a eu lieu en 2001; depuis tous les 2 ans le Passage accueille une ou deux flottilles participant à la fête.

En 2001, ce sont les bateaux de la petite plaisance traditionnelle accompagnés de ceux de la navigation de travail qui ont inauguré la 1^{ère} semaine du golfe à la cale.

En 2005 et 2009 cette flottille de la petite plaisance traditionnelle a à nouveau accosté, au Passage (**photo 1**); elle regroupe « des bateaux de 5 à 6 m dont la conception a été influencée par la construction en bois traditionnelle. Les premiers ont été construits alors que la navigation des plaisanciers était encore assez proche de celle des derniers voiliers de pêche locaux ».

En 2003, les bateaux de la petite plaisance classique, type Belougas, ont été reçus.

En mai 2007 est d'abord arrivée au Passage la flottille de la « Caramed », invitée d'honneur de la semaine du Golfe, « une véritable caravane d'une trentaine de pointus méditerranéens, voiliers peu communs dans les eaux bretonnes, repérables à leurs voiles latines »; d'autres bateaux traditionnels de la Méditerranée les accompagnaient. Une exposition Caramed autour des traditions maritimes méditerranéennes et des échanges gastronomiques dans le bourg ont laissé aux navigateurs et aux Armélois d'excellents souvenirs puisque cette année la flottille a désiré accoster à nouveau; 2 jours plus tard, les yoles, Yoles de Bantry, Yoles de Ness, Yoles Morbihan... sont entrées dans le petit mouillage du Passage. (**photo 2**) « Apparues dès le XVII^e

siècle, les yoles, embarcations performantes sous voiles mais aussi à l'aviron, servaient à l'origine au service des navires ancrés au large, au pilotage, voire au sauvetage ou à la pêche. Ces bateaux, en plein renouveau depuis vingt ans, se sont multipliés grâce à des répliques et de nouveaux types ».

Cette année la flottille voile aviron rendra visite aux Armélois: « des bateaux légers, faciles à mettre à l'eau, familiaux, qui peuvent être manœuvrés à l'aviron. Pour répondre à une nouvelle forme de navigation de plaisir cette flottille de petits bateaux est apparue depuis quinze ans sur nos côtes ». (**photo 3**)

Des animations festives préparées par les associations arméloises accompagnent chaque année l'arrivée des équipages invités: repas, fest-noz, chants marins et conférences sont à chaque fois organisés. Vous souvenez-vous, par exemple, d'avoir écouté le 7 mai 2005 les chants de marins de « Sous le Vent des Îles », « Quinze Marins » et « Taillevent », avoir dîné au son de la musique irlandaise de « Kilcutagh » et dansé accompagnés par la musique traditionnelle du groupe « Diwall »? Le 31 mai et 2 juin 2011 seront une fois de plus deux dates à ne pas manquer pour assister à l'arrivée des flottilles et aux animations qui l'accompagnent.

■ M.C. POTEL

Sources : brochures Semaine Du Golfe

► PROGRAMME

À la date du 9 Mars le programme « semaine du golfe 2011 » à Saint-Armel est le suivant :

- **Mardi 31 Mai :** soirée spéciale « Méditerranée »: initiation aux danses bretonnes pour les marins de la « Caramed »



et ouverte à tous. Avec la participation du cercle celtique de Saint-Armel « Flour an halen », des accordéonistes de « Diatoteiz », de « Taillevent » et des musiciens des montagnes noires « Ar Re All ». Repas crêpes et galettes. Entrée libre et gratuite pour tous.

- **Judi 2 juin :** accueil de la flottille n° 2 « voiles/avirons » (environ 400 bateaux, 800 marins) Débarquement au Passage entre 16 et 19 heures, accueil par les musiciens de « Daitoteiz » et accompagnement jusqu'au bourg pour le repas des équipages servi sur le patis derrière la mairie. (les équipages seront « prioritaires » jusqu'à 21 h).
- **Concerts et fest-noz devant la mairie:**
 - 19 h : prestation de « Flour an Halen »
 - 20 h : Claude Michel: auteure, compositrice, interprète de chants de mer contemporains
 - 21 h : concert de gala « Forebitter »: chanteurs/musiciens du Mystic Seaport, U.S.A.
 - 22 h : « Taillevent » fête ses 20 ans avec son répertoire « international » et ses chants à danser
 - 23h30: fest-noz avec « Korriganned »

► À noter

que cette journée sera « priorité piétons et vélos » et que la route du Passage leur sera réservée. Les automobiles seront invitées à se stationner « en amont ». Un système de navette sera prévu pour les personnes à mobilité réduite.

LE SINAGOT, BATEAU DU GOLFE

Qui n'est pas resté en admiration devant un sinagot entrant dans le Golfe au soleil couchant, impression de puissance mais aussi de légèreté dans ces voiles gonflées par la brise de fin de journée ? *(photo 1, sinagot)*

Mais quelle est l'histoire de cet emblématique bateau ?

Le sinagot ou sinago est un petit bateau de pêche, à voiles, construit à Séné dès le 19^{ème} siècle, sa coque et sa voilure ont sensiblement évolué à travers les ans. Il a été utilisé jusqu'en 1963 par les pêcheurs de Séné.

Il a été construit de 1850 à 1914 par le chantier Martin à Ker david en Séné et ensuite par le chantier Querrien au Bono de 1919 à 1943. En 1910 la flottille se composait d'environ 150 bateaux. Nous pouvons considérer trois époques dans l'évolution de sa construction.

• 1860 – 1890

Le sinagot est de petite taille, 6 à 7 mètres, il est très bas sur l'eau, peu défendu et possède déjà deux mâts et deux voiles carrées. Il était construit



principalement au chantier Martin de Séné et était utilisé pour la pêche à la senne (technique de pêche au filet) et à la drague dans le golfe.

• 1891 – 1918

La chaloupe s'allonge de 8 à 9,5 m, avec un franc-bord plus important, mieux défendu, son étambot (partie arrière correspondant à la poupe) s'incline et ses voiles s'apiquent, c'est-à-dire que le bord supérieur de la voile n'est plus horizontal mais en biais. Il est toujours construit au chantier Martin à Séné et utilisé pour la pêche à la senne, à la drague mais au aussi au chalut.

• 1919 – 1943

Dernière évolution du sinagot, sa longueur varie entre 9,5 et 10,80 m, son étambot est très incliné, ses voiles apiquées et apparaît sur certains un petit foc sur bout – dehors. Bien défendu de l'avant, il peut sortir du golfe, aller en baie de Quiberon et même jusqu'au Croisic. La pêche se fait au chalut, à la senne et à la drague.

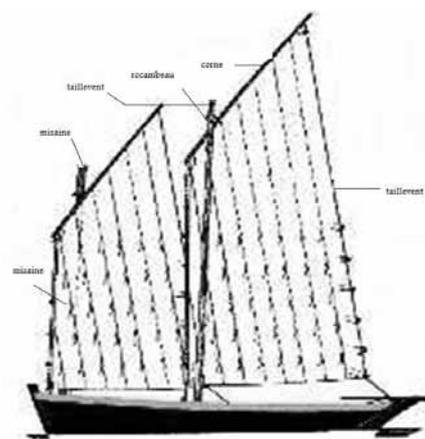
Mais arrêtons-nous sur cette voilure du sinagot, ce que nous appelons plus précisément le gréement (le mât et les voiles), en prenant comme référence le dernier exemplaire subsistant, qui porte le nom des « Trois Frères » *(photo 2 sinagot les 3 frères)* : Il est gréé en goélette (navire à 2 mâts inclinés vers l'arrière), un mât avant ou mât de misaine et un mât arrière, plus haut, ou mât de taillevent. Ces mâts sont constitués d'une seule pièce, appelée pible et ne sont tenus par aucun hauban. Les voiles (misaine à l'avant, taillevent à l'arrière) sont de type aurique c'est-à-dire à 4 côtés. Elles sont fixées à une vergue (pièce de

bois articulée) dénommée aussi corne. Cette vergue est hissée à l'aide d'une drisse (corde qui sert à la monter) qui est frappée (fixée) aux environs du tiers du mât, et d'un anneau métallique qui coulisse le long du mât, appelé rocambeau. *(Schéma voilure, ci-dessous)* La couleur rouge ocre qui fait tout le charme de ces chaloupes était obtenue en mélangeant du suif et des écorces de pin broyées pour les tanner.

Ces bateaux, qui étaient destinés avant tout à la pêche des huîtres et des crevettes (dites chevrettes) dans le Golfe et la baie de Quiberon, participaient aussi à des régates qui jusque dans les années 50 faisaient la une de la presse. *(photo 3 régates sinagots)* Laissons nous porter par notre imagination... embarquons, hissons la voile et poussés par une brise de Nordet, au milieu de toutes ces voiles ocre rouge, tirons un long bord au large de l'Île aux Moines.

■ Alain JAMOIS

(avec l'aimable contribution des « Amis du sinagot »)



DES TEXTES D'ÉLÈVES

Classe découverte à Paris

Les élèves de Saint-Armel âgés de 8 à 11 ans se rendront à Paris du lundi 9 au vendredi 13 mai. Le trajet se fera en TGV et la classe sera hébergée dans un hôtel Porte de Mont-Martre. Au programme, des marches d'orientation dans la ville, la découverte de monuments tels que la Tour Eiffel, l'Assemblée Nationale, l'Arc de Triomphe, l'île de la Cité ou encore le Sacré-Coeur. Nous visiterons également plusieurs musées: Le musée Pompidou, le musée d'Orsay et le Musée d'Art Moderne. Une rencontre avec nos correspondants de Saint-Ouen est prévue au Jardin des plantes. Des visites à caractère scientifique sont programmées: Expériences avec de l'air liquide et chimie lumineuse au Palais de la Découverte - Étude de l'adaptation des plantes et des animaux à leur environnement dans la célèbre Galerie de l'évolution et dans les grandes serres tropicales du Jardin des plantes.

Poème

Il était une fois une galaxie, avec des systèmes solaires, avec des planètes. Et dans un des systèmes solaires, une planète humaine, avec sept milliards d'habitants, et moi j'en fais partie, pour ma vie, et pour les autres, et tous les animaux, comme la vie de mon chat, et des autres, je vais bien mourir un jour, mais je n'espère pas tout de suite.

Rillian

Le petit garçon à Pâques

Il était une fois un garçon qui attendait Pâques. Quand Pâques est arrivé, le garçon a mangé 3 chocolats et encore 4 et pour FINIR encore 40 chocolats. Dans le dernier chocolat, il y avait un oiseau. L'oiseau a apporté encore 20 chocolats au petit garçon. L'enfant a pris tous les chocolats mais c'était des oiseaux. Et pour FINIR, le petit garçon s'est retrouvé au milieu de tous les oiseaux. À la fin, les oiseaux ont donné des chocolats et ils lui ont fait un spectacle de marionnettes.

Yann

La planète Twix

Il était une fois un commandant dans l'espace. Il était sur la lune et il vit des explosions sur une planète Twix et alla voir. Il vit des martiens tout rouge, ça avait l'air d'être la fête. Il voulait aller voir mais il ne pouvait pas respirer.

Il repartit sur la Terre et le commandant du vaisseau dit aux chefs: « On a vu des martiens sur la planète Twix! » Un des chefs dit: « J'ai une bonne envie de manger un Twix! » Les autres rigolèrent et le chef dit: « Il n'y a rien de drôle. » Il ajouta: « Il faut construire une machine pour respirer sur la planète. »

Ils construiront une capsule pour respirer et ils revinrent fouiller la planète. Mais ils découvrirent un cadavre. Ils se dirent que c'était les explosifs. Ensuite, ils trouvèrent un cratère et au fond, il y avait une base nucléaire pour réchauffer le noyau de la planète. Ils descendirent voir, ils virent des millions de martiens. Il y en avait des rouges, des bleus, des jaunes et des verts. Et ils travaillaient pour réchauffer le noyau: Les bleus travaillaient dans l'eau, les jaunes dans le feu. Et 3000 ans plus tard ils se battent et s'entre-tuent pour avoir la planète Twix ...

Lucas

Le mode d'emploi des garçons

Au début, il faut être gentil avec lui. Ne pas le faire pleurer. S'il vous embête, appuyer sur le bouton « off » qui est derrière le dos. Et si on veut le rallumer, appuyer sur le bouton « on », ou bien enlever les piles. J'ai l'habitude, je fais tout le temps ça à mon frère. Si vous voulez qu'il chante une chanson, appuyer sur le nombril et si vous voulez baisser le son, il faut tirer sur les oreilles, mais pas trop fort, autrement il crie.

Youna

L'invisibilité

Je parie que tout le monde rêve d'être invisible. Et bien moi, je suis complètement invisible. Normalement, j'arrive à l'école la première. Mais dès que la deuxième arrive elle dit: « Première ! » Et dès que je suis la seule à lever le doigt, le professeur dit: « Personne ne sait la réponse? Ce n'est pas bien ça! »

Je crie: « MOI JE SAIS !!!!!!! »

Il répond: « Réveille-toi Manon, tu dois aller à l'école! »

Et là, au lieu d'entendre le professeur, j'entends ma mère qui me réveille!

Emma

La rencontre du zèbre et du lion

Il était une fois un zèbre qui se promenait. Mais un beau jour, il vit un lion. Le zèbre courut tant qu'il put, mais il tomba. Le lion le rattrapa, et quand le lion s'arrêta à côté du zèbre, il dit: « Ça va bien monsieur? » « Non,

je me suis foulé la cheville. Et le lion raccompagna le zèbre chez lui. »

Louane

Le pilote de course

Il était une fois un pilote de course. Là, il est dans son garage en train de préparer sa voiture et de se mettre en tenue.

C'est la course: le pilote va sur la ligne de départ, avec toutes les autres voitures. Il s'élanche à toute vitesse, le pilote fonce dans une autre voiture. Il est blessé. L'ambulance arrive sur la piste. Le pilote est évanoui. Ils l'emmènent à l'hôpital le plus proche, le pilote a mal à la jambe et à l'épaule. Il doit se faire opérer de la cuisse.

Antoine

Éducation Physique et Sportive

Il était une fois un pilote de course. Là, il est dans son garage en train de préparer sa voiture et de se Ce que j'ai appris depuis décembre en EPS, c'est la roue, la poutre et l'équilibre. J'ai trouvé ces trois activités intéressantes car il faut avoir de l'endurance et de l'agilité. Au bout d'un moment, j'ai réussi ces trois activités.

Léa

Ce qui m'a plus en EPS, c'est qu'on fait souvent des relais. Le sport que j'aime le moins, c'est la gymnastique. La gym, je n'aime pas ça, je préfère les sports collectifs comme le basket aménagé de Marc.

Lucas

Le Dragon au carnaval!

Le dragon a été fait pour le nouvel an chinois. Pour commencer, nous avons mis de la ficelle entre des cerceaux. Puis, nous avons mis du tissu rouge, du tissu jaune et du papier argenté pour le dessus. Après, nous les avons attachés entre eux.

On a trouvé ça décevant alors nous avons mis des écailles rouges et jaunes. On a trouvé ça plus joli. La tête a été faite avec du grillage que l'on a recouvert de papier (annuaire) avec de la colle. Marc a mis de la peinture noire puis nous avons continué les couleurs. La tête a été bombée en or et on a inscrit des signes chinois sur les tissus rouges avec des pochoirs.

Rilli

HÉBERGEMENT

- **Chambres d'hôtes Villa Azalée**
René LE BRIS - 37 rue Murieu Douar en Lasné, ST-ARMEL
02 97 43 90 85 - 06 11 78 76 02
- **Gîte AUBERT**
Gîte, maison - Marcelle AUBERT
6 route de Penvins, ST-ARMEL
02 97 26 48 04
- **Gîte LE QUERRE** - Gîtes, maisons
Florence LE QUERRE
10 route du Bondro en Lasné, ST-ARMEL
02 97 43 90 42 - lequere@wanadoo.fr
- **Gîtes, maisons**
Arnaud BINET
9 rue du Four, ST-ARMEL
06 13 14 39 48
- **Gîte, maison**
Léopold LE TEUFF Le Bourg, ST-ARMEL
02 97 39 70 52
- **Gîte, maison**
Yannick LE STRAT
34 route du Passage, ST-ARMEL
02 97 26 43 96
- **Gîte PITOIS** - Gîtes, maisons
Gaston PITOIS
38 route de Penvins, ST-ARMEL
02 97 26 49 67
- **Gîte ROUILLEC**
Gîtes, maisons Eugène ROUILLEC
30 route de la Côte, ST-ARMEL
02 97 26 46 03 - j.rouillec@free.fr
- **Kistinic** - Gîtes, maisons
Paul LE CLANCHE - 94 route du Passage,
ST-ARMEL - 02 97 26 43 10
kistinic@club-internet.fr
- **Meublé Ile de Tascon**
Christian LE MENACH
Ile de Tascon, ST-ARMEL
02 97 26 48 62 - 06 86 40 40 61

LES ENTREPRISES

ALIMENTATION

- **Biscuiterie des Vénètes**
Biscuiterie - Xavier GICQUEL
17 route de St-Colombier, ST-ARMEL
02 97 43 91 21 - 06 74 54 52 54
boutique@biscuiterie-venetes.com
- **Boulangerie biologique**
LE JOUBIOUX Philippe
Le Bourg, ST-ARMEL
02 97 26 49 77
- **Vente de viande à la ferme**
Alain Le Digabel - route de Bel Air,
ST-ARMEL - 02 97 26 42 75
- **Vente de viande à la ferme**
Christian LE MENACH
Ile de Tascon, ST-ARMEL
02 97 26 48 62 - 06 86 40 40 61

BEAUTÉ

- **Coiffure EHANNO**
Martine EHANNO
26 rue Lann Borzat, ST-ARMEL
02 97 43 90 46 - 06 81 86 52 01

CAFÉS, RESTAURANTS, RÉCEPTIONS

- **BARA BREIZH - Crêperie**
David PERESSE
35 route de Penvins ST-ARMEL
02 97 26 46 52
Ouvert tous les jours sauf mardi soir et mercredi.
- **Café GUYON**
Claude GUYON
7 place de l'Église, ST-ARMEL
02 97 26 41 01
- **Le Chevalier Gambette Hôtel*****
19 route de St-Colombier
ST-ARMEL - 02 97 43 94 03
www.hotelchevaliergambette.fr
- **Le Moulin à Café**
Café, boulangerie, pâtisserie
Éric LE JOUBIOUX
Le Bourg, ST-ARMEL
02 97 26 41 43 - Fermé le lundi.

CULTURE, LOISIRS, SPORTS

- **Kayak de mer**
Gildas LE BOULICAUT
Le Passage, ST-ARMEL
02 97 26 48 21
- **Oh Bonheur des Gosses !**
Parc de loisirs pour enfants et adultes.
Lina CHANUT - Direction Le Tour du
Parc, ST-ARMEL
02 97 43 90 38 - 06 47 82 74 49

BRICOLAGE, JARDINAGE

- **Brocante**
Marie-Christine LE GOFF
Le Clos Salomon, ST-ARMEL
02 97 26 41 11
- **L'Atelier de Sophie** - Meubles
4 Clos Salomon, ST-ARMEL
02 97 43 94 80
- **Les serres de Saint-Armel**
Horticulture - Clos Sapin,
ST-ARMEL - 02 97 26 40 87
- **Paysagiste**
Roland JOUAN
Vache Enragée, ST-ARMEL
02 97 26 47 08
- **S.C.E.A. Tasconnaise**
Paysagiste - M. LE MENACH
Ile de Tascon, ST-ARMEL
02 97 26 42 13
- **TERRES DU MONDE** - Meubles
M. et M^{me} Marc LEBLOND - Le Clos Salomon,
ST-ARMEL - 02 97 43 90 06

IMMOBILIER, BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS

- **Christophe LE SCIELLOUR**
Travaux de couverture, zinguerie, ramonnage etc. 13 rue Eur Résien, ST-ARMEL
02 97 41 93 20 - 06 26 59 35 83
- **Menuiserie charpente**
Jean-Claude MARCHAND
13 route Clos Lasné, ST-ARMEL
02 97 26 46 33
- **PEDRONO Menuiserie**
Richard PEDRONO - Clos Salomon,
ST-ARMEL - 02 97 26 48 90
- **SARL Daniel LE ROUX Peinture**
28 rue Lann-Borzat, ST-ARMEL
02 97 26 49 06 - 06 08 22 68 57
- **TRAD'INOV Maçonnerie**
Abdelouahed AZOUZ
route de Bel Air, ST-ARMEL
02 97 26 40 96 - 06 32 08 62 44

SERVICES

- **ADMR** - Louissette Fleury
02 97 26 44 20
- **Dépoussiérage et désinfection**
Frédéric MORICE - Le Vandour,
ST-ARMEL - 06 16 72 15 88
- **Informatique** - Annick DUFOUR
27 route de la Côte, ST-ARMEL
02 97 43 93 68 - 06 80 83 33 22
adufour56@free.fr
- **Imprimerie, publicité**
Patrick GICQUEL - 5 rue Paludier,
ST-ARMEL - 02 97 26 43 48
- **Services à la personne**
Petits travaux extérieurs et intérieurs
CESU (Chèque Emploi Service Universel)
Yves LE JOUBIOUX - 06 86 21 97 05
- **Services à la personne SARL AGA-PANTHE** - Entretien de jardin (TVA 5,5, crédit d'impôt) route de Kerperdrix,
ST-ARMEL - 02 97 43 94 54

SANTÉ

- **Infirmières** - Laurance CLAUDE, Murielle GUERBER, Sylvie JOBARD - 02 97 41 35 92
- **Service de soins à domicile**
Jeannine Broguet - 02 97 26 46 25

EXPLOITATION OSTRÉICOLES

- **Christophe LE GAL**
Lasné 56450 ST-ARMEL - 02 97 26 46 05
- **Le Vivier de Rhuis** - Yannick PIERRE
98, route de Tascon 56450 ST-ARMEL
02 97 26 45 07
- **Les Parcs du Passage**
Yannick LE JOUBIOUX - Le Passage
56450 ST-ARMEL - 02 97 26 48 57
- **Paludier** - Olivier CHENELLE
Lasné 56450 ST-ARMEL - 06 32 65 15 72

Mot du Maire



Nous savons tous que le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres. Se loger renvoie à un besoin essentiel. C'est le cœur d'une réalité complexe à partir de

laquelle toute vie en société est possible. La notion de « droit au logement » est d'ailleurs reconnue internationalement. Notre pays manque cruellement de logements et les besoins se comptent en centaines de milliers. Des associations se battent, tous les jours, pour que personne ne soit à la rue.

Depuis 2001, la commune de Saint-Armel s'est lancée dans la création de logements locatifs sociaux car elle en était dépourvue. Nous avons commencé par acheter une maison dans le bourg que nous avons entièrement rénovée, pour loger deux personnes. Puis en 2004, nous avons acheté une maison dans le village de Lasné que nous avons aussi rénovée, elle accueille une famille avec deux enfants. En 2003, nous avons décidé de réviser le Plan d'Occupation des Sols (POS), ce qui nous a permis de penser l'accueil de nouvelles populations. Le Champ de Foire est un espace sous employé au centre de notre bourg. C'est naturellement qu'il s'est imposé dans le cadre de la loi solidarité et renouvellement urbain. Nous nous devons de densifier nos bourgs afin d'éviter l'étalement urbain. Mais nous nous devons aussi de faire face à la problématique du logement des jeunes sur la presqu'île de Rhuys. Ne pas pouvoir se loger, c'est aussi ne pas pouvoir y travailler et vice et versa.

L'explosion de la demande et celle des prix du foncier, cette dernière décennie, empêchent nos jeunes de rester dans leur commune mais aussi de nouvelles populations de s'y installer. Nous l'avons durement vécu en début d'année scolaire puisque nous avons perdu un 1/2 poste d'enseignement à l'école. Sans jeunes parents c'est aussi les enfants qui manquent dans notre école, et une éco le dans notre commune c'est une priorité et c'est ce qui en fait son dynamisme.

Nous avons aussi deux porteuses arméloises d'un projet de micro-crèche qui complète les besoins de service de proximité de garde des jeunes enfants

pour les jeunes couples. Ce projet est maintenant suivi par l'Association IGL00 56, spécialisée dans le domaine. Il faudra recruter 6 assistantes maternelles, le projet porte sur un accueil des enfants en horaires atypiques. Nous souhaitions aussi répondre à l'item de la mixité sociale. Une commission extra-communale a travaillé sur l'accueil des personnes âgées. Nous avons travaillé en collaboration avec les services du Conseil général qui nous ont proposé de créer un domicile partagé pour personnes désorientées. Ce domicile accueillera 8 personnes âgées. La mise en place et son fonctionnement sera confié à l'association CLARPA. L'association lancera après l'été (6 mois avant l'ouverture) le recrutement d'auxiliaires de vie dont une sera la coordinatrice, ce qui correspondra à 6 équivalents temps plein pour 7 personnes dont 5 en journées, 2 pour les nuits.

Nous devons développer des projets qui répondent à nos différents besoins en adéquation avec la taille de notre commune. C'est pourquoi cette réalisation répond à l'accueil de nos jeunes et plus jeunes mais aussi de nos aînés. En effet une partie des T2 au rez-de-chaussée pourront être attribués à des personnes âgées qui vivent seules chez elles dans des maisons trop grandes. Elles pourraient ainsi louer leur demeure à des familles.

La Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys a lancé en août 2009 un Programme Local de l'habitat sur son territoire. C'est une démarche volontaire afin de déterminer une politique cohérente de l'habitat et de définir les besoins en logement pour chaque catégorie de population. Ce PLH devrait être adopté en septembre 2011. Notre projet s'inscrit complètement dans cette démarche.

Ce projet a été très long à se dessiner puisque la commission extra-communale a commencé sous le mandat précédent. Les grandes lignes du projet étaient définies en 2007. Mais nous avons souhaité qu'il soit validé par la population. Il faisait donc partie intégrante de notre programme lors des élections municipales 2008. Depuis maintenant 2 ans, nous travaillons en étroite collaboration avec Bretagne Sud Habitat, le cabinet d'architecture est notre maître d'œuvre.

Ce projet est composé de 4 bâtiments dont les hauteurs ne dépassent pas les hauteurs des plus hautes maisons du bourg afin que ces nouvelles constructions s'intègrent parfaitement dans notre environnement.

Ce programme est à bien des égards exemplaire. Les matériaux choisis répondent à des normes strictes de qualité et de durabilité. Les solutions techniques retenues, comme par exemple la récupération des eaux pluviales, attestent du souci de mettre le développement durable au centre de nos projets architecturaux. Ces constructions sont des logements sociaux, il était primordial de penser économie dans le coût de construction pour que les loyers soient abordables mais aussi que les locataires paient des factures énergétiques et d'eaux modérées ; elles devraient être livrées dans environ 12 mois.

Voilà, j'ai été un peu long pour ce mot du maire, mais je pense qu'il fallait rappeler l'historique de ce projet et l'importance qu'il revêt tant en termes d'accès au logement qu'en création d'emploi pour notre commune. Je vous laisse à la lecture de votre Prozat et je vous retrouve dans le prochain numéro.

➤ **Vous avez pu le lire dans la presse quotidienne, notre commune a remporté le prix Zéro Phyto régional.** *Depuis 2001, nous nous employons à réduire l'emploi de tous ces produits afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de notre environnement. Je voudrais remercier les élus pour leur engagement dans cette action et surtout nos employés communaux car c'est surtout grâce à eux et à leur travail que nous avons reçu ce prix. Maintenant, pour que cette action aille encore plus loin, je ne saurais conseiller, à tous les jardiniers amateurs que nous sommes, de repenser leurs habitudes en diminuant, voire en stoppant l'utilisation de ces produits. Nous participerons ainsi tous ensemble à l'amélioration de notre environnement et à la qualité des eaux.*

■ Le Maire, Dominique PLAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2010

- **Étaient présents :** Dominique PLAT, Brigitte GUÉDON, Yves LEVESQUE, Alain SOREL, Agnès VALIN, Jean-Marc PONDARD, Jean-Marc LE CLEZIO, Roland MOUROT, Véronique PALMER, Alain JAMOIS, Laurence MARESCAUX.

- **Absents excusés :** Martine SAINTOBIN (pouvoir à Brigitte GUÉDON) François BERNARD.

- **Secrétaire de séance :**
Christian LE MENACH.

Après lecture, le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

■ Présentation débat du projet de PNR

David LAPPARTIENT, Vice Président du SIAGM présente le projet de charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et de syndicat mixte de gestion créé lors du classement du territoire en PNR.

■ Vote projet de Parc Naturel Régional

M. le Maire fait savoir que le Président de la Région Bretagne, maître d'ouvrage du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a lancé la consultation auprès de toutes les communes et EPCI du territoire ainsi qu'auprès du Conseil général du Morbihan, pour l'approbation de la charte et l'adhésion au Syndicat Mixte de gestion du Parc.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, par 13 voix pour, décide :

- d'approuver le projet de Charte de Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan,
- d'adhérer au Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, créé au classement du territoire en Parc Naturel régional et d'en adopter les statuts.
- de donner son accord à la dissolution du SIAGM, dissolution qui sera effective à la création du Syndicat Mixte de gestion du Parc.

■ Décision Modificative Budgétaire

M. LE MENACH précise qu'afin d'ajuster le budget aux dépenses réelles et pour régulariser une erreur matérielle d'écriture qui date de 2006, il est nécessaire

de faire les modifications budgétaires suivantes :

• Section fonctionnement :

Art 676 différence s/vente terrain au C.G. : 713 ; art 675 valeurs comptables immob. cédées : 2432 €.

Art 775 produit de cession d'immobilisation : 3145 €.

Art 6474: verst. aux œuvres sociales: 300 €; art 022 dépenses imprévues : - 600 €.

Art 7431 dotations Solidarité rurale: 10426 €, art 023 virement à la section investissement : 10726 €.

• Section investissement :

Art 10223 TLE : 10426 € ; art 021 virement de la section fonctionnement : 10726 €.

Art 16875: emprunts groupements collectivités: 300 €.

À l'unanimité par 13 voix pour, le Conseil municipal vote ces modifications budgétaires.

■ Vote des tarifs communaux 2011

M. le Maire propose pour les tarifs communaux 2011 une augmentation du coût de la vie est de 1,6 %. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité par 13 voix pour, décide :

- une augmentation de 5 % du tarif des locations de salles (Marie Le Franc et Ancienne Mairie) en raison de l'augmentation constante des fluides.
- une augmentation de 1,6 % des autres tarifs communaux (photocopies, concessions cimetièrre, concessions columbarium).

La gratuité des photocopies pour demandeurs d'emploi est étendue à l'AD-MR.

■ Indemnités du personnel

Le changement des critères d'évaluation du personnel pour 2011, afin que ces critères soient identiques à ceux du Centre de Gestion, est reporté à une autre séance.

■ Contrat de travail M. ROJOT

M. le Maire indique que le contrat de travail de M. ROJOT arrive à expiration le 10 février 2011. Par décision en date du 07 février 2008, le Conseil municipal avait décidé que ses heures seraient réparties entre la commune (1/3) et les Mouillages (2/3). Il propose de reconduire son contrat pour une durée de 1 an dans les mêmes conditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, par 13 voix pour, décide :

- de reconduire son contrat dans les mêmes conditions qu'actuellement pour une durée de 1 an en lui demandant de bien vouloir s'inscrire au concours catégorie B en rapport avec sa fonction afin d'avoir la possibilité de pérenniser son poste.

■ Extension et renouvellement de la convention avec la mairie de Sarzeau

Mme GUÉDON fait savoir que la commune de Sarzeau propose d'étendre à l'école Municipale des Sports, la convention de partenariat entre nos deux communes portant actuellement sur :

Le Centre de Loisirs sans Hébergement (CSLH).

Les tickets sports loisirs vacances.

Concernant l'extension de la convention, la participation demandée à la commune est de :

15,50 € par enfant pour le multisports 4/8 ans et la gymnastique éducative 4/5 ans, 22,00 € par enfant la gymnastique éducative 6/12 ans.

Cette participation communale est calculée par rapport au tarif le plus élevé correspondant au QF 4.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 13 voix pour, le Conseil municipal, donne son accord :

- à l'extension à l'école municipale des Sports de la convention avec la mairie de Sarzeau,
- au renouvellement de la convention de partenariat.

■ Questions diverses

- Plan Local d'Habitat : le Conseil communautaire se réunira en séance de travail le 20 décembre dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Presqu'île de Rhuys.
- Éclairage public : afin de participer aux économies d'énergie l'éclairage public sera désormais éteint à 23 heures.
- Golfe Clair : le 02 avril 2011, dans le cadre de la semaine du développement durable, l'association Golfe Clair et le SIAGM organisent la 7^{ème} journée Golfe Propre.
- Champ de Foire : les travaux d'aménagement ont débuté.
- Afficheur de vitesse : présentation des résultats suite au positionnement de l'afficheur de vitesse à divers endroits de la commune.

Fin de la séance à 23H05.

Le hérisson, conseils pratiques

LE HÉRISSON EST UN ANIMAL QUI DORT LE JOUR ET VIT LA NUIT

Au printemps et l'été voir un hérisson la nuit c'est normal, par contre le jour c'est qu'il est en perdition qu'il soit petit ou grand.

À l'automne ou l'hiver s'il est trop petit (moins de 600 gr) il ne passera pas la saison froide. Si vous en rencontrez un, de jour comme de nuit, il est en danger de mort.

Que faire dans ce cas là ?

Mettre des gants ou prendre un linge, un journal puis placer le ou les hérissons dans une boîte bien fermée, entourer la boîte d'un grand linge, type vieux drap, et mettre des pierres pour qu'il(s) ne se sauve(nt) pas. Si vous trouvez un bébé, il y en a certainement d'autres à capturer dans le coin, en général ils sont 8 à 6 frères et sœurs. Mettre le ou les rescapés au chaud, mais pas au soleil.

Pourquoi tant de précautions ?

Comme ce mammifère ne sort que la nuit, il ne sait pas se défendre contre son pire ennemi : la mouche. Celle-ci pond des œufs qui donneront des larves (asticot) qui le mangent tout vif. Dans cette boîte vous pouvez mettre des journaux froissés, de l'eau et un peu de nourriture (Viande hachée, œuf dur émietté, jambon coupé petit, nourriture pour chat ou chien en petit morceaux). Surtout pas de lait.

Si vous avez la chance d'avoir un hérisson qui demeure non loin de chez vous et qu'il visite votre jardin, vous pouvez l'aider à passer les moments difficiles (hiver, sécheresse, maman avec petits) en lui laissant à disposition nourriture pour chat et de l'eau.

Si malencontreusement vous dérangez un hérisson qui hiberne, il est en danger de mort, placez le délicatement comme dit plus haut, dans une boîte pleine de journaux froissés, bien fermée, puis prenez conseil.

Le hérisson en voie de disparition, est protégé et même hyper protégé par la loi. Le maltraiter peut entraîner des condamnations jusqu'à 6 mois de prison et 9 000 € d'amende.

Protégeons les hérissons de nos jardins

www.herisson.eu ☎ **03.22.09.21.03**

QUELQUES PRECAUTIONS A OBSERVER

Avant de tailler vos branches ou remuer vos feuilles mortes, vérifiez qu'il n'y ait pas de hérissons dessous, les blessures occasionnées peuvent être atroces



Avant de brûler votre tas de feuilles, prenez garde qu'il n'y ait pas un hérisson endormi à l'intérieur.



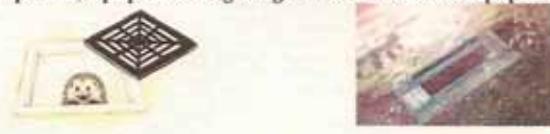
Utilisez de la bière ou des cendres plutôt que des produits toxiques (tue-limaces) qui polluent notre environnement et empoisonnent les petits auxiliaires de nos jardins



Si vous avez une piscine, placez une planche ou une grille qui éviterait les noyades, quand la piscine est vide, un hérisson peut aussi y mourir de faim



Attention aux soupiraux, équipez-les de grillages fins car nos amis à piquants sont maladroits



Dessins de Jani Chevrand

Puis ces gestes d'urgence effectués vous pouvez nous contacter.

Pour conseils et adresse hors Morbihan : sanctuaire des hérissons sur le net ou au 03 22 09 21 03.

Dans le Morbihan, Volée de piaf à Languidic au 06 08 96 42 36.

École vétérinaire de Nantes qui les reçoit 24h/24h : 02 40 68 78 58 ou 02 40 68 28 99 ou 02 40 48 77 76, Mme DUHAMEL à Sarzeau au 02 97 86 47 94.

LE TRI ÉVOLUE ? CHANGÉONS NOS HABITUDES !

Suite à l'ouverture, le 4 avril, d'un nouveau centre de tri des déchets plus performant, les collectes de papiers sont réorganisées : **votre geste quotidien est simplifié ; déposez désormais vos papiers avec les emballages recyclables** dans les bacs jaunes à proximité de chez vous. Merci à toutes les personnes qui participent activement à la collecte sélective en triant leurs déchets. La Communauté de commune.

Contact

Emmanuelle MARTIN, Ambassadrice du tri et prévention des déchets Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys.

Zone de Kerollaire Nord - BP 70

56370 SARZEAU

Tél : 02 97 41 31 28

Fax : 02 97 41 90 55

COLLECTE ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

■ ENCOMBRANTS

6 et 20 avril, 4 et 18 mai,
8 juin, 6 et 20 juillet

La déchetterie de Bodérin, accepte tous les déchets, végétaux, encombrants, gravats, verre...

Ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 tous les jours sauf le dimanche après-midi.

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

le lundi et le jeudi.

PERMANENCES

■ LE MAIRE

Sur rendez-vous et
le samedi de 10h00 à 12h00

■ BRIGITTE GUÉDON (1^e adjointe)

Le lundi de 10h00 à 12h00

■ YVES LEVESQUE (2^e adjoint)

Le Samedi de 10h00 à 12h00

■ CHRISTIAN LE MÉNACH (3^e adjoint)

Le vendredi de 14h00 à 16h00
(sur rendez-vous)

■ Alain SOREL (4^e adjoint)

Le jeudi (sur rendez-vous)

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tous les matins (samedi inclus)
de 9h00 à 12h00

MAIRIE : 02 97 26 40 72